LE RÉSEAU DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comité 21

L'essentiel des rapports de développement durable

entreprises et collectivités

www.comite21.org – www.agenda21france.org – www.paysdelaloire.comite21.org

Rédactrice en chef

Catherine Decaux

Ont participé à l'étude

Isabelle Boudard
Christine Delhaye
Marion Martorell
Placide Nonguierma
Julia Rouet-Leduc

Le Comité 21 remercie chaleureusement ses adhérents et ses partenaires pour leur participation à cette note.

Entreprises

ADP
Air France
Areva
Bouygues Construction
Caisse des dépôts
Copacel
Crédit mutuel
Eco-Emballages
Eco-folio
EDF
Egis
Federec
FDJ
GDF Suez
GSF
Ikéa France
Keolis
MACIF
Mc Donald's France
Monoprix
Plastic Omnium Systèmes Urbains
PSA Peugeot Citroen
Orange
La Poste
Saint Gobain
Sanofi
Saur
Schneider Electric
Séché Environnement
SNCF
Suez Environnement
Total
Veolia environnement
Vinci

Collectivités

Conseils régionaux
Auvergne
Basse Normandie
Centre
Franche Comté
Ile-de-France
Limousin
Rhône-Alpes
Conseils généraux
Ain
Aisne
Charente
Deux-Sèvres
Essonne
Gironde
Hauts-de-Seine
Isère
Nièvre
Oise
Puy-de-Dôme
Seine-et -Marne
Somme
Var
Vosges
Communautés urbaines
Dunkerque Grand littoral
Grand Nancy
Nice Côte d'Azur
Intercommunalités / communautés d'agglomération
Caen la Mer
Limoge Métropole
Niort
Saumur
Vannes Agglomération
Mairies
Angers
Besançon
Cannes
Clermont-Ferrand
Colombes
Le Havre
Lille
Montpellier
Orléans
Rezé

Sommaire

Le Focus…… .4

I – L'essentiel des rapports DD pour les entreprises……..5

- Rapports entreprises adhérents……..5
- 3 questions à ……21

  . Bastian Buck, interim director sustainability, Reporting Standard, GRI
  . **Superna Khosla**, relationships director, International Integrated Reporting Council

- Pour en savoir plus……...23

II – L'essentiel des rapports DD pour les collectivités territoriales……25

- Rapports collectivités adhérents……25

  . **Jean-Paul Huchon**, président de la région Ile-de-France
  . **Emmanuel de La Ville**, directeur d'Ethifinance

- 3 questions à ……39
- Pour en savoir plus……...41

Index

- Index entreprises……42
- Index collectivités territoriales……43

Le Focus

Rapports de développement durable : bilan, perspectives et futurs souhaitables

Chaque année, le Comité 21 se livre à l'exercice très intéressant de lecture et d'analyse des rapports de développement durable de ses entreprises et collectivités adhérentes. Une étude qui permet de dégager les tendances, de suivre l'évolution des démarches et stratégies année après année, mais aussi de repérer des formats innovants qui invitent à la lecture et mettent en avant l'essentiel. Il est notamment intéressant de noter les efforts menés en matière de pédagogie avec des sites interactifs dédiés au reporting, ou encore la mise en ligne de vidéos d'élus ou de parties prenantes, pour « rendre vivant » un exercice qui paraît parfois fastidieux à faire…ou à lire !

Pour autant, 2012 reste une année très marquée par le ralentissement de l'économie globale, et l'absence de signaux forts en matière de développement durable, légitimement attendus après la tenue de la Conférence mondiale Rio+20.

A titre de repères concernant les thèmes « montants », on notera cette année la prise en compte croissante des parties prenantes, de l'économie circulaire, de la lutte contre les discriminations et de l'ancrage territorial pour les entreprises. Ce point fait le lien avec les collectivités qui ont fortement développé, de leur côté, les thèmes de l'approvisionnement local et des circuits courts, de la mobilisation des agents, de la rénovation des bâtiments ou encore du déploiement de solutions numériques au service du territoire et de ses habitants. On observe également l'introduction de l'éco-conditionnalité dans la commande publique, dont les critères sont de nature à favoriser le mieux-disant, et donc à soutenir l'amélioration des pratiques des entreprises.

Par ailleurs, comme l'analyse le Rapport bilan de la loi Grenelle 2 d'Orée (lire le rapport), l'utilisation par les entreprises du « comply or explain » reste encore très relative. La tendance à compiler, parfois scolairement, des listes d'indicateurs devrait pourtant évoluer vers une logique de hiérarchisation des indicateurs les plus pertinents et les plus importants au regard de l'activité et des parties prenantes de l'entreprise. C'est en tout cas la philosophie apportée par la nouvelle version de la GRI4 (voir interview ci-après) et le projet de Directive européenne adopté en avril 2013 (lire le projet de directive).

Les résumés réalisés par le Comité 21 donnent un aperçu des informations présentes dans les rapports et constituent des photographies des stratégies des entreprises et collectivités. La capitalisation de ces données constituera, je l'espère, une source d'inspiration.

Si le rapport de développement durable répond à l'objectif de « rendre compte », et peut être perçu comme une contrainte imposée par les textes, il devrait être considéré avant tout comme un outil de pilotage et un vecteur de dialogue avec les parties prenantes. Cet exercice a beaucoup évolué avec le temps et plusieurs macro-tendances seront décisives dans l'avenir du reporting : le rapport intégré, le rapport digital et l'émergence de l'open data. Les questions de comparabilité, de pertinence et de fiabilité des données sont également très prégnantes. C'est pourquoi le Comité 21 a souhaité réunir ses adhérents autour de cette question, le 24 octobre à l'ESCP Europe, en travaillant de manière prospective sur le thème : *« Du rapport de développement durable au rapport intégré… vers un rapport de territoire ? ».* L'enjeu est de dresser le bilan, les perspectives et les futurs souhaitables de l'évaluation des stratégies de développement durable. Et si demain, tous les acteurs d'un territoire mettaient leurs données en commun pour produire un rapport non plus par organisation mais par territoire ?

Catherine Decaux, directrice générale du Comité 21
decaux@comite21.org

I – L'essentiel pour les entreprises

Rapports entreprises adhérentes

L'année 2012 a été caractérisée par la reconnaissance, à plusieurs niveaux, de l'engagement et des efforts **d'Aéroport de Paris (ADP)** en matière de développement durable. Le groupe a obtenu la 39ème place dans le classement Global 100 des entreprises leaders du développement durable dans le monde. Il a en outre obtenu le prix du meilleur rapport annuel RSE du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables. L'entreprise a également fait son entrée, en tant que seule entreprise aéroportuaire, dans le nouvel indice ISR Euronext Vigeo Europe qui regroupe les 120 entreprises européennes les mieux notées pour leur performance RSE. Sur le plan environnemental, Aéroports de Paris a été récompensé par le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation (ACA) pour les plateformes de Paris-Orly et de Paris-Charles de Gaulle, et le niveau 2 pour Paris-Le Bourget. Cette labellisation reconnaît et évalue la démarche entreprise pour alléger ses émissions de CO_2. Sur le plan social, le groupe a par ailleurs mené plusieurs autres actions parmi lesquelles on peut citer, l'application de mesures de rattrapage salarial, la mise en place d'un site intranet pour aider les salariés dans leur recherche de logement, la contribution à des nouveaux projets concernant la lutte contre le décrochage scolaire dans les collèges situés à proximité des aéroports. ADP a aussi renforcé son dispositif de prévention de la fraude en invitant ses managers à s'engager par écrit à diffuser les règles de déontologie auprès des personnels placés sous leur responsabilité et à s'assurer de leur bonne compréhension. Enfin, l'entreprise a formalisé sa politique d'achats axée, entre autres, sur les achats durables et signé le « Pacte PME ». Didier Hamon – didier.hamon@adp.fr – Télécharger le rapport

Dans un contexte économique difficile, **Air France-KLM** poursuit son engagement d'entreprise responsable et agit pour concilier croissance, progrès social et respect de l'environnement. Air France-KLM a identifié ses enjeux majeurs liés à l'environnement, aux clients et fournisseurs, aux salariés et aux territoires. En 2012, le groupe poursuit ses actions pour réduire ses émissions de CO_2 et la gêne sonore à proximité des aéroports : modernisation de la flotte, procédures de vol optimisées et réduction de la masse embarquée. Le groupe contribue à la création d'un marché pour les carburants alternatifs durables avec le lancement du programme BioFuel et la réalisation de vols au biocarburant comme le vol Amsterdam-Rio lors de la Conférence Rio+20. Pour mettre en œuvre des partenariats innovants permettant un bénéfice environnemental, social et sociétal, le groupe mobilise tous les acteurs de la chaîne de valeur et développe une démarche d'éco-conception. En 2012, Air France a proposé un nouveau modèle de casque audio re-conditionnable : un projet réalisé en partenariat avec le secteur adapté, qui permet une réduction de 400 tonnes de déchets par an. Côté social, le groupe poursuit une politique de ressources humaines fondée sur l'égalité des chances, la prévention des discriminations et la promotion de la diversité. Air France-KLM favorise l'accès à l'emploi des personnes handicapées et soutient le secteur protégé avec 15 millions d'achats en 2012. Premier employeur privé en Île-de-France, le groupe affirme sa volonté d'ancrage territorial en investissant dans de nouveaux projets. Il a aussi consacré 12 millions d'euros à des projets sociaux et environnementaux dans ses destinations. Sophie Virapin – sovirapin@airfrance.fr – Télécharger le rapport

L'expertise du groupe **AREVA** repose sur l'élaboration de solutions de haute technologie pour produire de l'électricité faiblement carbonée. Pour AREVA, inventer le nucléaire de demain en l'associant pleinement aux énergies renouvelables, c'est construire un nouveau modèle énergétique capable de répondre aux enjeux à venir. Numéro un mondial du nucléaire, AREVA couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception, la construction de réacteurs et les services pour leur exploitation. Devenu la référence du secteur nucléaire, AREVA développe aussi ses activités dans les énergies renouvelables pour devenir un leader européen, principalement dans l'éolien en mer et la biomasse. En matière de responsabilité sociétale, AREVA considère ses engagements comme les piliers de son développement. La sûreté nucléaire reste le préalable absolu à toute activité. En 2012, elle a fait l'objet d'un programme d'animation interne spécifique à destination de l'ensemble des collaborateurs du groupe, à travers un dispositif appelé « Safe Together ». Plus globalement, pour chacun des 46 000 collaborateurs la transparence reste un pré-requis indispensable pour gagner la confiance des parties prenantes externes et permettre au nucléaire de prospérer. Quant à la réduction de son empreinte environnementale, entamée en 2004, elle aboutit en 2012 (à chiffre d'affaires constant) à une diminution de sa consommation d'eau de 91 %, d'énergie de 84 %, de ses émissions de gaz à effet de serre de 65 % et de sa production de déchets conventionnels non valorisés de 49 %. Ces résultats sont confortés par un bilan carbone neutre. Enfin, sur le plan social, AREVA maintient les axes prioritaires de sa politique ressources humaines : le handicap, la mixité, la diversité des âges, la diversité sociale, ethnique et culturelle. Mais aussi le développement des talents avec 1,5 million d'heures de formation dispensées en 2012, soit l'équivalent d'une semaine par salarié. Thérèse Prudhomme - therese.prudhomme@areva.com –Télécharger le rapport

L'année 2012 a été caractérisée par le remaniement de la démarche de développement durable de **Bouygues Construction** afin de donner un caractère plus central à la construction durable. L'entreprise a consacré 50 % de ses investissements en recherche et développement sur cet enjeu. De nombreux programmes, issus de la R&D, ont vu ainsi le jour. C'est le cas d'Hypervision®, un outil de monitoring de la performance énergétique des bâtiments, et de EnergyPass® qui permet aux occupants de suivre en temps réel leurs consommations de chauffage, d'électricité etc., et de maîtriser ainsi leurs charges. Cette innovation a reçu le prix spécial « Éco-responsable » des Trophées du cadre de vie 2013. Par ailleurs, le siège social du groupe, rénové par l'entreprise elle-même, est devenu en 2012, le premier bâtiment au monde à obtenir la triple certification BREEAM®, LEED® et HQE®*. En matière de biodiversité, le groupe a mis en place une charte de la biodiversité et créé Biositiv, une structure de conseil qui permet de faire des bilans de biodiversité de projets. Cette initiative a été reconnue par le Ministère de l'Ecologie comme participant à la Stratégie nationale pour la biodiversité. En tant qu'acteur local au service du territoire, l'entreprise a participé à « Issygrid », le premier projet de réseau énergétique intelligent à l'échelle du quartier, qui vise à mieux consommer, intégrer la production locale d'énergie renouvelable et optimiser la gestion d'énergie. Sur le plan social, le groupe a recruté près de 3 000 nouveaux salariés en France et a réalisé notamment une formation spécifique sur la mixité ainsi que la mise à disposition d'un numéro vert pour ses employés sur la prévention des risques psychosociaux. Sur le plan sociétal, l'entreprise a porté des projets de solidarité auprès des communautés locales sur l'éducation, le tutorat, le handicap ou encore l'aide au logement.

*LEED, BREEAM et HQE sont trois certifications d'origines respectivement américaine, britannique et française, qui récompensent la performance environnementale des bâtiments

Christine Grezes – c.grezes@bouygues-construction.com / Matthieu Gauvin – m.gauvin@bouygues-construction.com –Télécharger le rapport

La **Caisse des Dépôts** a publié le premier rapport de responsabilité sociétale du Groupe répondant aux exigences renforcées de la loi Grenelle II, pour l'année 2012. Cet exercice de transparence mené de façon volontaire tend à renforcer la qualité et l'exhaustivité du reporting extra-financier du Groupe auprès de ses parties prenantes internes et externes. Il se découpe en trois parties. La première partie présente la gouvernance, l'organisation et le pilotage développement durable du Groupe. La deuxième partie explicite les enjeux et les impacts extra-financiers des interventions du Groupe. Le rapport rend compte de la contribution du Groupe, de la compétitivité économique des territoires, de la cohésion sociale et de la transition énergétique. Fortement impliqué dans la rénovation du parc immobilier français, le Groupe a accentué en 2012, sa mobilisation en faveur de

l'efficacité énergétique. Il a également contribué à étendre la couverture territoriale de production en énergies renouvelables grâce à de nouvelles prises de participation dans des projets d'énergies renouvelables et plus spécifiquement de biomasse. S'agissant de la biodiversité, la Caisse des Dépôts a été le premier signataire français de la « Déclaration sur le capital naturel ». Elle a également créé la « Mission Economie de la Biodiversité » dont l'objectif est de développer des outils innovants permettant de concilier développement économique et préservation de la biodiversité. La deuxième partie du rapport, dédiée à la responsabilité interne du Groupe, décline les politiques des ressources humaines, la démarche interne menée en faveur du développement durable et la loyauté dans les pratiques. Nicolas blanc – nicolas.blanc@caissedesdepots.fr – Télécharger le rapport

L'année 2012 a été caractérisée par la préparation de la fusion de six organisations professionnelles papetières. Celle-ci a abouti à la création de « l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses » en avril 2013. L'objectif de cette nouvelle structure, qui a conservé l'appellation **COPACEL** (CartOns, PApiers et CELluloses), est de travailler à l'amélioration de la compétitivité et des performances (en matière de sécurité, de préservation de l'environnement…) de l'industrie papetière et au développement de son capital humain. Impliquée dans la promotion de la gestion durable des forêts, l'industrie papetière a déployé des efforts de communication visant à faire comprendre que les arbres sont une ressource renouvelable dès lors qu'ils sont issus de forêts gérées durablement. COPACEL promeut le développement des deux principaux systèmes PEFC et FSC* en matière de gestion durable des forêts. Par ailleurs, COPACEL s'est exprimée pour la promotion du recyclage des papiers et des cartons et la notion de « boucle matière », qui permet à un bien à base de matière première fibreuse d'être collecté, trié, puis recyclé en papiers et cartons. COPACEL a participé au débat national sur la transition énergétique au cours duquel elle a plaidé pour le maintien à un niveau compétitif de l'électricité vendue par les installations électronucléaires existantes. Les partenaires sociaux ont signé un accord portant sur l'application du principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les industries des papiers et cartons. COPACEL a mis en place d'autres actions en 2012, que vous retrouverez dans le rapport annuel 2012 (en version papier sur demande). **Program for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) et Forest Stewardship Council (FSC) sont des systèmes visant à certifier qu'une forêt est gérée de manière durable, et à en apporter la garantie au consommateur lorsqu'il achète un produit en bois ou dérivé du bois (papier…).* Anaïs Robert – anais.robert@copacel.fr – Télécharger le rapport

Le **Crédit Mutuel** a su rester solide en 2012 malgré le contexte économique et social difficile. Le Groupe a ainsi été classé au premier rang des banques françaises les plus sûres par la *Global Finance Magazine*, référence internationale en matière d'actualité financière. Il a également été classé première banque française par le Baromètre *Posternak-Ifop* et en tête du classement général du baromètre *Argus de l'assurance/OpinionWay*. Outre le financement des projets environnementaux de ses clients, le Crédit Mutuel s'attache à réduire son impact direct. Il a développé de nombreux projets tels que le covoiturage, le renforcement de la dématérialisation des envois de documents à ses clients, l'utilisation de papier écolabélisé, l'utilisation de véhicules hybrides, les plans de déplacements entreprises, etc. Fortement ancré dans les territoires et assumant sa volonté d'être utile à la société, le Crédit Mutuel propose des solutions pour soutenir l'insertion économique et sociale des personnes en difficulté et il apporte son soutien à la création d'emploi sur le territoire. Il organise également un dialogue social régulier avec ses partenaires sociaux. Dans ce cadre, il a signé une convention portant sur le droit syndical et le dialogue social avec des organisations syndicales représentatives en son sein. En interne, la proportion des femmes cadres est en progression (34 % en 2012 contre 26 % en 2007) et le rattrapage salarial femmes/hommes se poursuit. Le groupe a également entrepris d'autres actions telles que la création d'une charte de diversité, la signature d'accord sur la prévention des risques psychosociaux. Il a en outre signé un 4ème accord triennal sur l'emploi des handicapés. Par ailleurs, son offre d'investissement socialement responsable s'étoffe et a progressé de façon significative (41%) en 2012. Jacques Boy – jacques.boy@creditmutuel.fr - Télécharger le rapport

En 2012, **Eco-Emballages** a fêté les 20 ans du tri et du recyclage des emballages ménagers. Grâce à l'investissement des entreprises dans le Point Vert – 4 milliards d'euros en 20 ans – et grâce au geste de tri des consommateurs, devenu pour 93% des Français le premier geste concret pour le développement durable, 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés et le taux de recyclage atteint aujourd'hui 67%. Pour atteindre demain l'objectif de 75% fixé par la loi Grenelle, de nouveaux enjeux de taille sont à relever : développer le tri dans les grandes agglomérations, optimiser la collecte pour réduire les coûts tout en augmentant les performances, développer le recyclage des emballages en plastique et accélérer la réduction à la source. Eco-Emballages a également invité les acteurs du dispositif à s'engager concrètement et publiquement au travers du Pacte Point Vert pour renforcer leurs actions pour plus de tri, plus de recyclage et moins d'emballages. L'initiative a reçu un accueil favorable avec plus de 160 Pactes signés. Côté réduction, Eco-Emballages a lancé en juin 2012 l'indicateur de réduction à la source pour mesurer la progression vers l'atteinte de l'objectif de - 100 000 tonnes entre 2007 et 2012 fixé par la loi Grenelle. L'objectif de 100 000 tonnes a été atteint en 2013. Cet indicateur est associé à un catalogue de bonnes pratiques, base de données publique des emballages réduits. Cet indicateur, qui applique pour la première fois à l'emballage les standards reconnus de reporting de développement durable est conforme aux normes européennes, aux indicateurs de prévention du Conseil national de l'Emballage et a été validé par l'ADEME. Côté recyclage, l'expérimentation pilotée à l'échelle nationale par Eco-Emballages pour définir les conditions de recyclage de tous les emballages en plastique est en cours. Elle devrait s'achever fin 2013 pour une publication d'un premier rapport en 2014. Trois volets ont été engagés sur la recyclabilité du gisement des emballages en plastique, l'impact de l'extension sur la collecte et le tri et les débouchés des nouvelles matières premières. Johann Leconte- johann.leconte@ecoemballages.fr – Télécharger le rapport

Depuis sa création, **Ecofolio** a réussi à mobiliser l'ensemble de la filière papiers autour du tri et du recyclage des papiers en France. Grâce à l'action conjuguée de l'éco-organisme et de tous les acteurs du secteur, le taux de recyclage des papiers a atteint aujourd'hui 47 %, soit une progression de 14 % entre 2006 et 2012. Dans le cadre de son nouvel agrément 2013-2016, un nouvel objectif a été fixé à Ecofolio : atteindre d'ici 2016, un taux de recyclage de 55%. Pour y parvenir, l'éco-organisme, conscient qu'il lui reste beaucoup à faire, souhaite que la filière papiers entre de plain-pied dans l'économie circulaire. Il s'agit d'une « boucle » dans laquelle, le déchet devient un flux de matière à réutiliser. L'éco-organisme a par ailleurs identifié trois leviers d'actions : éco-concevoir les papiers en amont, recycler plus et mieux l'ensemble des papiers et sensibiliser les Français à la cause du recyclage. La société accompagne les metteurs sur le marché de papiers avec entre autres, des outils opérationnels tels que le guide d'aide à l'éco-conception, et un nouveau barème éco-différencié. Ce dernier comporte un bonus-malus incitant à l'éco-conception en fonction de la composition plus où moins écologique du papier émis. L'éco-organisme accompagne également les collectivités, vers la rationalisation du recyclage, sur les plans techniques, opérationnels et financiers. Dans ce cadre, il a publié un livre blanc sur le tri en mars 2013 destiné aux collectivités. Enfin, Ecofolio sensibilise au recyclage des papiers au niveau national, local et sur le terrain. Afin de récompenser les opérations les plus performantes des collectivités en termes de collecte, de tri, et sensibilisation, l'éco-organisme organisera les « prix Ecofolio » dont le premier prix sera attribué en 2014. Mickaël Martin – mmartin@ecofolio.fr – Télécharger le rapport

Avec pour ambition de devenir un industriel, un employeur et un partenaire responsable, **EDF** s'est investi dans plusieurs actions en 2012. En termes sociaux, distinguée par le Trophée du management de la diversité en France pour la prise en compte du fait religieux, le groupe a adopté un second accord sur l'égalité professionnelle hommes/femmes avec pour objectif entre autres, d'accroître l'effectif des femmes (20% en 2015 contre 15 % en 2012) et de promouvoir l'égalité salariale. Conscient de l'importance de son capital humain, l'entreprise a poursuivi ses efforts de formation avec environ 3 000 personnes formées de plus en 2013 par rapport à 2012. EDF a par ailleurs adopté sa Charte éthique au niveau du Groupe qui porte des engagements simples visant à inciter le personnel à se conformer aux valeurs de l'entreprise. En tant que partenaire responsable impliqué dans le développement des territoires où elle est implantée, l'entreprise a accompagné la réalisation d'un éco-quartier sur la Riveria française. Elle a également apporté son expertise technique pour que les calories des effluents sortant de la station d'épuration de cet éco-quartier servent au chauffage et à l'eau chaude des logements via des pompes à chaleur. Sur

le plan environnemental, le groupe a mis en service des centrales solaires, et développe d'autres énergies renouvelables, historiquement l'hydraulique mais aussi l'éolien terrestre et off shore. Il participe également à la recherche et développement sur les solutions décarbonées telles que les énergies marines, le photovoltaïque de nouvelle génération etc. L'ensemble de ces actions sont réalisées grâce au dialogue et aux partenariats avec de nombreuses parties prenantes. Par ailleurs, en matière de biodiversité, le groupe EDF a obtenu la 12ème place au classement Vigeo des 127 entreprises performantes dans la protection de la biodiversité. Brigitte Fargevieille – brigitte.fargevieille@edf.fr – Télécharger le rapport

Pour la première fois cette année, et dans une logique d'information et de transparence en direction de ses parties prenantes, **Egis** vient de publier un rapport RSE : une publication qui illustre comment Egis inscrit le développement durable (DD) dans sa stratégie de développement. Socle d'une dynamique de progrès, innovante et ancrée dans les réalités économiques, sociétales et culturelles liées à ses domaines et terrains d'intervention, le développement durable constitue pour le groupe Egis un outil de pilotage au service de la qualité et de l'exemplarité de son action. Au-delà de la description des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action RSE, des nouveaux outils d'analyse et de dialogue tels que le guide d'interactions Energie Climat et du prix remporté des pionniers de la RSE en Afrique, on peut découvrir dans ce rapport, les bases d'un nouveau reporting extra-financier ; exercice qui a associé toutes les directions et filiales du groupe tant dans le choix des indicateurs que dans les processus de remontée d'informations associés. Miroir des performances DD du groupe, mais également de ses marges de progrès et des nouvelles responsabilités à assumer, ce rapport RSE offre au groupe et à ses parties prenantes une photo à l'instant T de sa maturité en matière de DD mais également du chemin qu'il reste à parcourir. Martine Jauroyon – martine.jauroyon@egis.fr / Emmanuelle Gotkovsky – Emmanuelle.Gotkovsky@egis.fr – Télécharger le rapport

L'année 2012 a vu la continuation des efforts déjà engagés par **FEDEREC** en faveur de l'industrie du recyclage. Impliquée activement pour la sortie du statut de déchets, la Fédération a participé à différents travaux sur le sujet et à la rédaction de dossiers techniques de demande de *sortie du statut de déchets** au niveau communautaire pour différents flux : papiers cartons, plastiques, compost, pneumatiques. En outre, FEDEREC rédige un nouveau référentiel de certification de services QUALICERT. Par ailleurs, la fédération a lancé une réflexion globale sur le principe de la Responsabilité Elargie du Producteur(REP). Celle-ci a abouti à la rédaction d'un livre blanc présentant sept pistes d'amélioration de la REP. FEDEREC a participé au lancement d'une expérimentation sur l'extension des consignes tri pour de nouveaux plastiques. Des membres ont été mobilisés via l'exploitation de leurs centres de tri, ou par le biais de la reprise. On note également la participation de la Fédération au lancement d'un « Pacte économie circulaire », associant les industriels et l'État, afin de promouvoir la valorisation industrielle et le recyclage des déchets, de mettre en place un cadre juridique adapté à une nouvelle économie circulaire et de lutter contre les trafics illégaux de matières. Sur le plan de la communication, FEDEREC a créé un portail web dédié à sa branche du recyclage et destiné au grand public. A vocation pédagogique, ce site présente l'industrie du recyclage par le biais d'actualités, de vidéos ou de reportages photos.

**Démarche volontaire relevant de la stratégie individuelle de chaque entreprise. Elle est réalisée par les exploitants des installations qui produisent la matière recyclée.*

Estelle Reveillard - estelle.reveillard@federec.com – Télécharger le rapport

La **Française des Jeux** poursuit sa progression d'initiatives responsables. Le modèle de jeu serein et responsable (le jeu pour le plus grand nombre et pour des mises raisonnables) de l'entreprise place la prévention en première priorité (mise à disposition dans les points de vente d'une brochure d'auto-évaluation, messages de prévention, …). Le dialogue avec la société civile reste aussi un des points clés et de nouveaux partenariats ont été mis en place avec le Secours Populaire Français et la Croix Rouge Française, afin que leurs bénévoles puissent mieux détecter et accompagner les joueurs excessifs. Sur le plan social, la FDJ a obtenu le label Diversité notamment par la mise en place d'un budget spécifique consacré à la réduction des écarts de salaire entre les femmes et les hommes. Sur le plan environnemental, la FDJ travaille toujours à la réduction de son impact environnemental en mettant en place des nouveaux projets : tests de collecte des tickets usagés dans certains points de vente afin de les recycler, l'utilisation de papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council) pour l'ensemble de ses

supports de jeux. Engagée fortement en faveur de l'ancrage territorial, la fondation FDJ a participé au financement de nombreuses actions solidaires et sportives. Christine Schmitte Prouin – cschmitte@lfdj.com – Télécharger le rapport

GDF SUEZ a poursuivi en 2012 sa dynamique de croissance responsable placée au cœur de ses différents métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie …). Le groupe a été classé cinquième de *Vigeo France 20* qui comprend les meilleures entreprises françaises en matière de responsabilité sociale tous secteurs confondus. Il figure également parmi les indices Vigeo Europe et World 120. Dans chacun des trois indices, GDF SUEZ occupe la première place parmi les énergéticiens intégrés. En matière environnementale, la société a lancé en 2012 un groupe de travail qui vise à identifier et partager les bonnes pratiques déjà mises en place dans ses métiers pour faire face ou tirer parti des changements climatiques à venir. L'entreprise met en œuvre des solutions d'efficacité énergétique au travers de prestations multi-techniques et mène des actions d'économies d'énergies chez ses clients. Reconnu au titre de la Stratégie nationale pour la Biodiversité, l'engagement du groupe en la matière s'est renforcé avec le renouvellement de son partenariat avec France Nature Environnement et avec le Comité Français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) autour de la préservation de la biodiversité. Sur le plan sociétal, grâce à son ancrage territorial, GDF SUEZ lutte contre la précarité en participant aux tarifs sociaux d'électricité pour les clients les plus démunis. De même, le Groupe avec son initiative GDF SUEZ Rassembleurs d'Energies participe activement à l'accès à l'énergie durable pour les populations pauvres en soutenant des entrepreneurs sociaux investis dans ce domaine. Le groupe prévoit, par ailleurs, de mettre en ligne un e-learning « Achats Responsables » afin de former tous ses acheteurs au niveau mondial. En termes sociaux, l'entreprise a mené une campagne de sensibilisation accompagnée d'un module d'apprentissage en ligne afin d'aider ses managers et ses ressources humaines dans la lutte contre les discriminations. Par ailleurs, GDF SUEZ a obtenu le trophée Entreprises/APF (Association des Paralysés de France) dans la catégorie Emplois Privés pour avoir confié des prestations développant des emplois en nombre au sein de l'APF. Malia Belkacem – malia.belkacem@gdfsuez.com – Télécharger le rapport

2012 a été une année de croissance pour **GSF** France, un essor qui s'inscrit dans la responsabilité sociale du groupe. L'entreprise a traduit sa démarche de RSE à travers plusieurs engagements. Sur le plan social, avec un taux d'emploi de personnel handicapé de 7,12% en 2012, le groupe accentue sa politique en faveur de leur emploi en engageant une démarche de désignation d'un référent « Handicap » dans chaque filiale. Par ailleurs, GSF consacre 2.59 % de sa masse salariale à des actions de formation. Une Charte éthique qui annonce les valeurs du groupe a été rédigée et diffusée auprès des managers et mise à disposition auprès des autres parties prenantes du groupe (employés, clients …). L'entreprise exprime son engagement environnemental, en proposant à ses clients un calculateur qui permet de mesurer l'impact environnemental des prestations sur site (bilan carbone, quantité d'eau consommée …) mais également en encourageant l'utilisation de produits éco-labélisés, et en engageant le maximum de ses sites dans des démarches de certification environnementale (12 sites sont certifiés ISO 14001 en 2012 contre un site en 2011). GSF renforce son engagement sociétal en organisant les « tremplins GSF », un concours qui vise à développer les compétences des élèves de BTS via la réalisation d'un projet en équipe sur l'hygiène, la propreté et l'environnement. GSF a conduit en outre une analyse de matérialité afin de classer ses enjeux de RSE en fonction de leur importance vis-à-vis des parties prenantes externes du groupe, ce qui a permis de valider ses indicateurs RSE de pilotage. Reconnue d'utilité publique en 2012, la Fondation GSF a soutenu des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Par ailleurs, les salariés de GSF ont participé au Téléthon 2012 afin de soutenir la recherche médicale. Laurent Pruliere - rse@gsf.fr - Télécharger le rapport

L'actualité d'**IKEA** France a été marquée par le déploiement de sa nouvelle stratégie de développement durable. Dénommée *People & Planete positive,* celle-ci vise trois grands objectifs : permettre aux clients d'IKEA d'avoir un mode de vie plus durable à la maison ; assurer l'indépendance de l'entreprise en termes d'énergie et de ressources, et contribuer à une vie meilleure pour les populations et les communautés près desquelles l'entreprise est implantée. Pour atteindre ces objectifs, IKEA France a mené plusieurs actions en 2012. A l'occasion de la Semaine du développement durable, elle a organisé l'opération de visite « A la découverte de l'appartement durable » qui a permis de montrer qu'aménager son intérieur de façon durable est une opportunité pour réaliser des économies et de réduire son empreinte écologique. Côté transport, grâce à une plus grande utilisation de la voie maritime, ses émissions du transport de marchandises ont chuté de 21,8% par rapport à 2011. Son parc composé de 29 éoliennes, a permis de couvrir près de 86% de sa demande d'électricité, contre
76,5% en 2011. IKEA a également été sélectionné parmi les lauréats d'un appel d'offres lancé par le ministère de l'Ecologie pour la construction d'installations solaires photovoltaïques et thermodynamiques. IKEA encourage toujours l'éco-mobilité à travers la mise en place d'une application de calcul d'itinéraire sur son site internet et l'installation d'un écran indiquant l'horaire de passage des prochains bus dans l'un de ses magasins. Sur le plan social, l'entreprise favorise la parité hommes/femmes et promeut la mixité dans les postes majoritairement unisexe. Elle a également mis en œuvre une charte de dialogue social porteuse des valeurs de l'entreprise. Par ailleurs, 79 % des collaborateurs se disent fiers de la vision et de la marque IKEA. Carole Brozyna-Diagne **-** carole.brozyna.diagne@ikea.com - Télécharger le rapport

Keolis a enregistré, en 2012, de belles réussites avec une croissance annuelle d'environ 12%. Engagé dans la RSE, le Groupe veille à développer des réseaux de transport, accessibles à tous, et à promouvoir des solutions plus respectueuses de l'environnement. Il a accompagné l'essor de tramways et autres bus à haut niveau de service qui favorisent l'usage des transports en commun. Conscient de sa responsabilité environnementale, Keolis promeut fortement l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides. Avec la mise en service de plus de 200 nouveaux véhicules, Keolis est aujourd'hui le premier opérateur de bus hybrides en France. Précurseur dans l'utilisation d'énergies alternatives, Keolis continue de déployer ces carburants. Sa filiale suédoise, Keolis – Sverige, compte 61 % de bus roulants désormais au biogaz, à l'éthanol ou au biodiesel contre 50 % en 2011. Cela permet à la filiale de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre. Le Groupe a également développé un module de formation spécifique à l'éco-conduite et installé dans les bus un outil (Konfort) qui signale au conducteur le dépassement des seuils d'acceptabilité fixés par le Groupe. Cet outil permet des réductions de 3 à 4 % des consommations de carburant et sera déployé sur l'ensemble des réseaux gérés par Keolis. Sur le plan social, à Bordeaux, Keolis a reçu le prix de la Charte de la diversité pour son dispositif de recrutement favorisant l'embauche de personnes peu ou pas qualifiées. Par ailleurs, avec 31% de femmes cadres et 19 % de conducteurs femmes en France (chiffres bien supérieurs aux moyennes observées dans le secteur), Keolis encourage l'égalité des chances dans le recrutement avec l'implantation de référents Egalités en régions. Lucille Chevallard - lchevallard@keolis.com - Télécharger le rapport

La **Macif** traduit sa responsabilité sociétale dans la relation qu'elle entretient avec ses sociétaires, dans ses produits et ses offres. Conscient que sa première sphère de responsabilité est interne, le groupe Macif a mené plusieurs actions sur le plan social. Elle a signé son premier accord groupe sur la mobilité professionnelle afin de favoriser le développement personnel de ses collaborateurs. Elle a également mis en place une cellule « Allodiscrim » réunissant des avocats à l'écoute des salariés sur les discriminations et/ou les inégalités. Dans le cadre de son offre de produits et services, le Groupe Macif soutient l'essor de la mobilité durable dans toutes ses composantes. Elle a, en effet, été le premier assureur à prendre en compte des critères environnementaux et de sécurité dans la tarification de son assurance automobile. L'entreprise met également en place des actions de sensibilisation sur les enjeux de la mobilité durable, via entre autres un site internet dédié et de nombreuses actions de prévention. Engagée pour un habitat plus sain et plus respectueux de l'environnement, la Macif propose un « crédit travaux développement durable » à taux bonifié pour financer l'installation d'équipements à économie d'énergie. Elle a en outre organisé un concours de film portant sur le thème de l'habitat

solidaire en 2012. L'objectif est de montrer au public qu'il est possible de mener des projets collectifs pour faire face aux grands défis sociétaux et environnementaux. Le groupe a par ailleurs signé un partenariat avec Habitat et Humanisme, une association qui travaille en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté. En tant qu'assureur et investisseur institutionnel, la Macif s'engage à investir de façon responsable et à proposer des produits financiers qui accompagnent ses sociétaires vers des comportements responsables. Entre autres, l'entreprise comptabilise des investissements socialement responsables qui se sont élevés à 3,5 milliards d'euros en 2012. Afin de mieux accompagner et d'anticiper les mutations sociologiques, économiques et environnementales au cœur des territoires, la Macif soutient de nombreux projets à travers sa fondation d'entreprise. Emmanuel Soulias - esoulias@macif.fr / Alice SOREL - asorel@macif.fr – Télécharger le rapport

En 2012, **McDonald's France** poursuit toujours ses efforts en matière de développement durable avec entre autres, son projet de co-construction de nouveaux indicateurs de développement durable. L'organisation de plusieurs ateliers thématiques (nutrition, environnement, social et gouvernance) avec ses parties prenantes a permis de définir une première série d'indicateurs extra-financiers innovants. L'entreprise a par ailleurs choisi de publier les indicateurs utilisés pour son reporting sur son site internet « Données Corporate ». Sur le plan social, McDonald's France a signé un accord cadre national avec Pôle emploi afin de renforcer leur coopération en faveur de l'emploi reposant notamment sur le recrutement par simulation. L'entreprise renforce son ancrage territorial en faisant venir 73 % de ses approvisionnements de produits alimentaires de la France et en contribuant à l'activité de près de 40 000 agriculteurs et éleveurs nationaux. Consciente de l'importance d'une politique agricole plus respectueuse de l'environnement, McDonald's a adopté une stratégie agroécologique avec ses fournisseurs et teste toujours de nouvelles pratiques agricoles à faible empreinte environnementale. En matière énergétique, grâce à l'achat « Garanties d'Origine », l'entreprise continue de couvrir 100% des consommations électriques de ses restaurants avec de l'électricité renouvelable. Le restaurant McDonald's de Revel (31) a reçu la certification NF Bâtiments Tertiaires, démarche HQE. Cette enseigne consomme moitié moins d'eau par rapport à un bâtiment standard grâce à des urinoirs secs et la récupération de l'eau de pluie. Ses besoins en éclairage sont couverts à hauteur de 60% grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur le toit. Afin de réduire les nuisances sonores de ses transports, l'entreprise a en outre expérimenté la livraison nocturne avec de nouveaux camions silencieux équipés d'un groupe frigorifique « super silent ». Orane Faivre De Condé – orane.faivredeconde@fr.mcd.com – Télécharger le rapport

En 2012, **Monoprix** a fêté ses 80 ans et donné un nouvel élan à sa démarche développement durable, sujet sur lequel le groupe a un engagement pionnier. Cette stratégie s'articule autour de quatre grands objectifs pour 2020 : réaliser 10% du chiffre d'affaires à partir de produits biologiques, équitables et éco-labellisés, réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre par euro de chiffre d'affaires par rapport à 2008, avoir 80 % des salariés qui recommandent Monoprix en tant qu'employeur. Enfin, l'entreprise souhaite distribuer deux millions d'équivalent repas à des associations partenaires. Pour mettre en œuvre sa politique, Monoprix, implique fortement ses collaborateurs et ses autres parties prenantes. L'entreprise propose 90% de CDI et a accueilli 6% de personnes handicapées de plus par rapport à 2011. Sur le plan environnemental, elle a développé « Green Mag », une démarche d'éco-conception de ses sites dont l'objectif est de réduire de 38 % ses consommations d'énergie. Elle a également installé des fluides dits « naturels » dans six de ses magasins en vue d'anticiper la réglementation sur les fluides frigorigènes HFC [1]. Dans le domaine des déchets, deux sites du groupe ont expérimenté le tri de biodéchets pour une valorisation par la méthanisation. En matière de transport, Monoprix expérimente la livraison à pied de petits paniers à Paris et l'utilisation du transport multimodal a permis de réduire 50% de ses émissions de gaz à effet de serre. Karine Viel – kviel@monoprix.fr – Télécharger le rapport

2012 a été une année de croissance rentable pour **Plastic Omnium.** En matière de développement durable, hormis la contribution de l'entreprise à la réduction des émissions polluantes et des déchets, l'objectif de l'entreprise est de favoriser l'éco-conception et de réduire ses consommations d'énergie. En 2012, Plastic Omnium a lancé une gamme de bacs et de corbeilles roulants à ordures ménagères 100% Green Made. Fabriqués à partir de polyéthylène d'origine végétale issu

d'éthanol de canne à sucre non alimentaire, ces contenants constituent une alternative aux bacs d'origines fossiles et permettent de réduire de l'ordre de 85 % les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, le Groupe accroît progressivement la part du polyéthylène recyclé dans sa production globale de bacs roulants : de près de 20 % en 2007, elle est passée à 55 % en 2012. Plastic Omnium poursuit également son programme Top Planet de réduction des consommations d'énergie. Les solutions techniques ont permis de réduire les ratios « énergies consommées/matière transformée » de 1,5 % pour l'électricité et de 2 % pour le gaz. Sur le plan social, l'entreprise a lancé de nouvelles initiatives pour améliorer les conditions de travail telles que des mesures acoustiques afin d'évaluer l'exposition du personnel aux nuisances sonores. En outre, le groupe favorise le management local. La part des femmes cadres représentait 20% de l'effectif de Plastic Omnium en 2012. Yves Bourquard – ybourquard@plasticomnium.com – Télécharger le rapport

Malgré les difficultés que le groupe affronte, **PSA Peugeot Citroën** a consolidé en 2012, ses points forts dans les différents axes qui structurent sa politique RSE. En matière de mobilité durable, le Groupe est à nouveau leader en Europe sur les émissions moyennes de CO_2 et enrichit son offre de véhicules hybrides et électriques. L'entreprise s'est vu décerner le prix « ECOBEST 2012 » pour sa commercialisation d'une large gamme de technologies destinées à améliorer la performance environnementale de ses véhicules. En outre, toutes les usines automobiles du Groupe sont certifiées ISO 14001. En ce qui concerne sa politique sociale responsable, l'entreprise s'appuie sur un dialogue continu avec ses différentes parties prenantes (clients, fournisseurs, législateur, etc.) pour construire dans la durée ses réponses aux différents enjeux de RSE. Sur le plan social, le groupe a mis en place le dispositif « Mobilité 2012 » qui vise à permettre l'évolution interne ou externe des salariés positionnés sur des métiers « sensibles »*. Par ailleurs, le groupe développe le bien être au travail en proposant plusieurs possibilités à ses salariés telles que le télétravail et le travail à temps partiel. En 2012, le Groupe a obtenu le maintien de son label diversité et poursuit sa dynamique de féminisation tout en favorisant l'emploi du personnel handicapé. Enfin, en tant qu'acteur de la vie de ses territoires d'implantation l'entreprise demeure fortement impliquée au niveau local. Ses sites et sa Fondation ont soutenu de nombreux projets qui contribuent notamment à mettre en place les bonnes pratiques de la mobilité solidaire. * *Métier en déclin selon l'Observatoire National des Métiers du Groupe PSA Peugeot Citroën*
Patrice Henry Duchêne – patricehenry.duchene@mpsa.com – Télécharger le rapport

Avec pour ambition de devenir l'acteur de référence du secteur des télécommunications en matière de RSE, **Orange** a réalisé de nombreuses actions en 2012 : mobilisation dans le domaine des droits humains en contribuant à la définition des principes directeurs communs en faveur de la liberté d'expression et du respect de la vie privée ; engagement très concret dans la protection des enfants sur internet en participant à des initiatives mondiales sur le sujet, notamment la CEO *coalition to make the internet a better place for kids**… En interne, Orange a signé un nouvel accord sur l'emploi des seniors pour la période 2013-2015, et avec pour objectif d'atteindre 35% de femmes dans ses instances dirigeantes en 2015, le groupe promeut la mixité : mise en place d'un réseau de femmes salariées, détection et accompagnement des talents féminins, mise en place du programme *Women intercultural leadership development* pour aider les femmes à affirmer leur talent dans un environnement multiculturel. Il a également élaboré un kit de communication « recruter en toute égalité » destiné aux managers et RH. Pour réduire son empreinte énergétique et carbone, Orange, déploie des solutions utilisant des sources d'énergies renouvelables et éco-conçoit des services et des produits tels que des LiveBox et des décodeurs TV dont la performance énergétique est améliorée. Par ailleurs, le groupe a lancé un Datacenter de nouvelle génération certifié HQE (Haute qualité environnementale) et offrant de meilleures performances énergétiques grâce à une conception innovante et un recours à la climatisation naturelle. Celui-ci a permis de réaliser des économies d'énergies correspondant à la consommation électrique annuelle d'une ville de 15 000 habitants. Cette action concrète parmi d'autres contribuant à réduire les émissions de carbone a permis à Orange d'être sélectionné, cette année, dans le Carbon Performance Leadership Index**. * *Initiative prise par la Commission Européenne.*
** *Classement annuel mondial qui recense les 33 entreprises (parmi les 500 plus grandes par leur chiffre d'affaires) ayant fait preuve des engagements les plus solides en termes de stratégies climatiques et de diminution des émissions de carbone*
Alain Liberge - alain.liberge@orange.com – Télécharger le rapport

En 2012, le **Groupe La Poste** a confirmé son engagement pour la RSE en définissant une ambition claire : « faire du groupe La Poste un créateur de valeur et de lien social à long terme pour la société et chacune de ses parties prenantes ». C'est par le développement du lien entre les individus, les territoires, les entreprises, que se développent les actions du Groupe La Poste en matière de RSE. Parmi elles, l'accès de tous à des produits et services responsables notamment aux personnes vulnérables ; le soutien aux PME l'insertion, le secteur adapté et protégé par une politique d'achat responsable ; le renforcement de l'engagement solidaire de La Poste et des postiers et la réduction des émissions de CO^2, par l'activation de plusieurs leviers (véhicules électriques, optimisation des tournées et chargements, formation à l'éco conduite, compensation carbone volontaire…). Le Groupe a par ailleurs mis en place un Grand Dialogue sur la vie et le bien-être au travail de ses personnels qui a abouti à la Poste à la signature d'un accord-cadre. Elle poursuit sa politique en faveur de la diversité avec un accent particulier sur la promotion des femmes et l'intégration des personnes handicapées. Didier Ancelin – didier.ancelin@laposte.fr - Télécharger le rapport

Dans un environnement économique incertain, **Saint Gobain** a plus que jamais la volonté d'agir en acteur responsable. L'entreprise a articulé sa politique de développement durable autour de cinq axes : inventer l'habitat durable, limiter les impacts environnementaux, permettre l'épanouissement professionnel, contribuer au développement des communautés et enfin agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Saint Gobain conçoit et distribue des matériaux de construction afin de construire des bâtiments énergétiquement efficaces tout en préservant les ressources naturelles. Afin de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement, l'entreprise progresse dans l'efficacité énergétique (amélioration des procédés de combustion, récupération de chaleur sur les fours etc.) et développe le recyclage et le recours aux énergies renouvelables (biomasse). Elle repense également ses modes de transport avec l'utilisation du transport fluvial pour ses livraisons. En tant qu'acteur multilocal qui sert des marchés locaux, le Groupe est solidaire avec les territoires via sa fondation qui a soutenu de nombreux projets de solidarité en 2012. Saint-Gobain Développement a également soutenu la création de 340 emplois hors du Groupe en finançant des projets d'entreprises engagées dans le développement durable. Sur le plan social, l'entreprise a lancé sa politique RH – OPEN, qui s'adresse à tous ses collaborateurs et qui accompagne le développement du Groupe. Elle a également élaboré une politique santé et un plan d'actions qui vise à promouvoir la mixité : égalité salariale, équilibre entre la vie professionnelle et personnel, etc. Par ailleurs, 1 371 accords (rémunération, organisation du temps de travail…) ont été signés au sein du Groupe en 2012, témoins de la richesse de son dialogue social. En outre, l'entreprise a lancé une démarche d'analyse de risques sur les achats responsables sur la base du référentiel EcoVadis et un module de formation dont l'objectif est de faire connaître aux salariés l'économie sociale et solidaire. Marie Combarieu - marie.combarieu@saint-gobain.com – Télécharger le rapport

Sanofi travaille au quotidien pour atteindre ses objectifs en matière de Responsabilité sociale d'Entreprise (RSE). En 2012, la direction RSE a organisé les Trophées RSE afin de récompenser les projets les plus innovants mis en œuvre à tous les niveaux de l'entreprise et qui démontre comment la RSE est traduite dans le travail des équipes. Présent dans les nouveaux indices extra-financiers Vigeo France 20 et Vigeo Europe 120, Sanofi s'est également vu attribuer 25 prix RSE par des organisations locales dans 15 pays. Par ailleurs, l'entreprise a été lauréate 2012 du Prix scientifique et technologique Pierre Potier, dans la catégorie développement durable. Ce prix récompense un procédé innovant de production d'artémisinine (principe actif d'un antipaludéen de Sanofi) qui contribue à préserver la biodiversité. Sur le plan social, le groupe a mis en place le programme « Bien-être et prévention chez les collaborateurs » qui vise à promouvoir un mode de vie sain chez les salariés en leur donnant des conseils sur l'alimentation ou sur une activité physique régulière etc. Sanofi a par ailleurs élaboré, pour l'ensemble de ses sites en France, un guide dédié à la « Démarche de prévention des risques psychosociaux pour le bien-être au travail ». Le groupe a, en outre, reconduit son accord sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des handicapés pour la période de 2013-2016 et conclut un accord sur le télétravail. Sanofi France a également constitué avec l'aide du Comité 21 en 2012 un Comité de parties prenantes afin de répondre et d'agir dans la mesure du possible pour améliorer sa démarche RSE sur des enjeux spécifiques à ses activités sur le territoire français. Sur le plan environnemental, Sanofi s'est investi

dans plusieurs actions afin d'optimiser ses consommations d'énergie, de surveiller le devenir de ses résidus médicamenteux dans l'environnement, de réduire l'empreinte carbone dans toutes ses activités et de gérer durablement l'eau. Dans ce cadre, elle a réussi à réduire de 14% sa consommation d'eau entre 2010 et 2012. Agnès Gougeon-Chamyou – agnes.gougeon-chamayou@sanofi.com / Didier Terrolle – didier.terrolle@sanofi.com – Télécharger le rapport

En tant qu'acteur de la protection de l'environnement, **Saur** a poursuivi en 2012 son engagement en matière de développement durable. Sur le plan social, le Groupe a mené une enquête sur le thème « égalité femmes-hommes » qui a abouti à des actions telles que le travail à distance et le congé paternité pris en charge par l'entreprise. Coved, filiale propreté du Groupe, a signé un accord d'entreprise renforçant les efforts en matière de santé et de sécurité au travail et apporte un accompagnement personnalisé aux collaborateurs fragilisés via un réseau d'assistantes sociales. En outre, l'entreprise favorise le dialogue avec ses parties prenantes et crée des partenariats de proximité. Elle développe des outils de service aux plus démunis comme un fonds d'aide sociale pour prévenir les situations d'impayés ou encore un site dédié aux personnes sourdes ou malentendantes afin de faciliter leurs démarches liées aux services de l'eau. Sur le plan environnemental, le Groupe s'attache à réduire ses consommations énergétiques par une meilleure efficacité de ses outils industriels. Il s'implique dans des projets locaux innovants, comme celui de Liger (Locminé-Morbihan) qui associe deux énergies renouvelables d'origine biomasse en circuit court. Coved valorise le biogaz de ses centres de stockage des déchets pour produire de l'énergie renouvelable. Pour le traitement des polluants aquatiques émergents (pesticides, résidus médicamenteux,…), Saur diffuse le procédé Carboplus® comme solution applicable aux collectivités et aux industriels. Coved participe à la réduction des déchets à la source via la mise en place de la redevance incitative. Enfin, le Groupe multiplie ses actions en faveur de la protection de la biodiversité sur ses sites en lien avec des experts naturalistes. Anne Gresle – agresle@saur.fr – Télécharger le rapport

Dans un environnement international difficile, 2012 a été une année de consolidation pour **Schneider Electric**. C'est également l'année du renforcement de l'engagement RSE du groupe au travers de plusieurs actions qui ont été récompensées. Le groupe a été classé au 2ème rang des 100 meilleures entreprises de services d'efficacité énergétique au monde* et à la 13ème place dans le palmarès 2013 des 100 entreprises mondiales les plus performantes en matière de développement durable (progression de 13 places par rapport à 2012). En outre, il figure parmi les 110 entreprises les plus éthiques au monde selon Ethisphere et parmi les entreprises qui composent le Dow Jones Sustainability Index**. Sur le plan environnemental, le groupe donne l'exemple d'une gestion efficace de l'énergie en réalisant des économies grâce à ses propres solutions. Grâce à un recours accru au transport maritime, à une rationalisation des flux logistiques et au choix de transporteurs plus respectueux de l'environnement, l'entreprise a réduit de 14,8 % ses émissions de carbone liées aux transports de longue distance. Sur le plan social, le groupe promeut la diversité à travers l'initiative Women@Schneider Electric qui vise à accompagner les collaboratrices dans le développement de leur carrière. Son concours « Go Green in the City » a permis cette année, à des équipes d'étudiants, dont au moins l'un des membres doit être une femme, de concevoir des solutions innovantes dédiées à la gestion de l'énergie en milieu urbain. Les lauréats se sont vu attribuer, entre autres, un poste au sein du groupe. L'entreprise a en outre formé des jeunes issus de milieux défavorisés via sa nouvelle initiative Schneider Electric Teachers qui mobilise des collaborateurs et des retraités dans des actions de formation dans le domaine de l'énergie. * *Selon la China Industrial Energy Conservation and Clean Production Association ** Indice consacré à l'investissement éthique de la société américaine Dow Jones. Il sélectionne les entreprises ayant les meilleures performances en matière de développement durable parmi les 2 000 plus grosses capitalisations boursières mondiales (Source : Novethic)*
Gilles Vermot-Desroches - gilles.vermot-desroches@schneider-electric.com - Télécharger le rapport

Malgré un contexte économique peu porteur, l'activité 2012 de **Séché Environnement** s'est montrée résiliente grâce à son dynamisme commercial. Le Groupe revendique pour priorités l'innovation, l'exigence environnementale et la proximité entre les Hommes. Sur le plan social, le Groupe met l'accent sur les équilibres hommes/femmes et générationnels tout en insistant sur le développement des compétences et la formation du personnel. Toujours en baisse, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail tend vers l'objectif que s'est fixé le Groupe. Celui-ci contribue au développement territorial via le recrutement de 90 % de ses salariés au niveau local. En matière environnementale, Séché Environnement est un acteur de l'économie circulaire en donnant une seconde vie aux matières et en produisant de l'énergie (électrique/thermique) pour partie renouvelable, à partir de déchets. Le Groupe est largement autosuffisant sur le plan énergétique produisant l'équivalent de la consommation en électricité d'une ville comme Marseille. L'entreprise poursuit toujours ses efforts de réduction d'émissions de CO_2 en initiant une solution alternative pour le transport de certains déchets via du transport multimodal (ferroviaire/fluvial). Avec une forte culture de l'innovation en vue de préparer l'avenir, le groupe est associé à plusieurs plateformes de recherche sur les énergies renouvelables et sur la production de bioplastiques à partir de déchets non valorisés de l'industrie agro-alimentaire. Daniel Baumgarten - d.baumgarten@groupe-seche.com - Télécharger le rapport

SNCF a poursuivi en 2012 la mise en œuvre de ses engagements et initiatives en tant qu'entreprise responsable. Distinguée « Top employeurs 2013 », SNCF continue ses efforts sur le plan social en signant, avec les syndicats, un nouvel accord en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. L'entreprise a également créé un « Comité Ethique Groupe » et mis en place un dispositif d'alerte (courrier, téléphone, mail) pour signaler les comportements discriminatoires. Elle s'est par ailleurs vue attribuer un trophée européen du développement durable pour sa politique d'achats responsables. SNCF va mettre en place prochainement un logiciel permettant d'automatiser son reporting extra-financier. Ce logiciel servira à l'élaboration du rapport unique de gestion prévu par la loi et comme instrument de mesure pour les managers opérationnels. Le groupe poursuit son engagement dans la mobilité durable, en développant des offres de porte-à-porte pour les voyageurs, avec Keolis, combinant les modes les moins polluants (trains, transports urbains, vélos, co-voiturage...). Parmi les initiatives environnementales menées, on peut noter la création en interne d'une plateforme « Energie CO_2 ». Celle-ci est destinée à accueillir les projets de réduction de GES (Gaz à effet de serre) et à servir de lieu d'échanges des bonnes pratiques pour les salariés. Afin de réduire ses impacts, un premier référentiel pour l'économie circulaire a été élaboré. En tant que Groupe ayant pour projet d'agir pour une société plus mobile, plus écologique et plus solidaire, elle mobilise ses salariés autour de plusieurs actions. La démarche « Blue attitude » de SNCF Géodis récompense les initiatives des collaborateurs les plus abouties avec des clients ou partenaires. Par exemple, la mise en place, pour un client, d'une offre de transport combiné fer et mer qui a permis à la fois de réduire les émissions de CO_2 et les coûts de transport de 14%, a été primée. Florence Cousin – florence.cousin@sncf.fr - Télécharger le rapport

En 2012, **Suez environnement** a défini sa nouvelle feuille de route de développement durable 2012-2016. Elaborée en concertation avec un large panel de parties prenantes, ce nouveau plan d'action acte l'importance du dialogue, de la co-construction et de la contribution de chacun (entreprise, clients, collaborateurs) à l'ambition du développement durable du groupe. Par ailleurs, l'entreprise a réussi à atteindre les objectifs de sa précédente feuille de route et dépassé certains. Sur le plan environnemental, la production d'énergies renouvelables du groupe a augmenté de plus de 26 % entre 2008 et 2012 (contre un objectif de 10%). Il a en outre inauguré la plus grande centrale de dessalement de l'eau de mer en Australie qui fonctionne uniquement à partir des énergies renouvelables. La filiale SITA France a développé une nouvelle génération de camions électriques de collecte de déchets qui permettent entre autres, de réduire de 94% les émissions de gaz à effet de serre. En matière de biodiversité, l'entreprise a adhéré à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Le Groupe a en outre participé au Sommet de Rio+20, au cours duquel, il a publié un livre blanc présentant sa vision de l'économie verte. Sur le plan social, 2012 a marqué la conclusion, très encourageante, de la première étape du programme Diversity pour l'égalité des chances, le progrès social et l'engagement des collaborateurs. Le nombre de femmes dans le management a atteint 27 %,dépassant l'objectif fixé à 26%. Le Groupe a également poursuivi ses efforts pour l'emploi des seniors. Thomas Perianu – thomas.perianu@suez-env.com - Télécharger le rapport

Conscient de ses responsabilités, proportionnelles à son envergure internationale et corrélées à son métier d'énergéticien, **Total** a expérimenté cette année le rapport intégré. Salué globalement par ses parties prenantes, ce rapport présente à la fois les activités et la RSE du groupe. Sur le plan environnemental, Total a réussi à réduire de 10% ses émissions de GES (gaz à effet de serre) entre 2010 et 2012 et prévoit une réduction de 15% à l'horizon 2015 par rapport à 2008. Numéro 3 dans le Top mondial du solaire et acteur de la transition énergétique, le groupe poursuit son engagement dans les énergies renouvelables. Il a lancé en 2013 en Californie, « Antelope Valley Solar Projects », un projet d'une centrale photovoltaique qui permettra entre autres, d'éviter 775 000 t CO_2 eq* par an, soit l'équivalent des émissions de 150 000 véhicules par an.Il investit également dans le développement des biocarburants dits de deuxième génération à partir de la biomasse. Par ailleurs, pour faire face à la précarité énergétique, Total finance le programme national « Habiter Mieux » qui vise à réaliser des rénovations thermiques qui permettront à 300 000 ménages de réduire leur consommation d'énergie de chauffage. Enfin, Total propose à ses clients des produits et services écoperformants labellisés qui permettent une réduction significative des impacts environnementaux qui leur sont associés. Sur le plan social, l'entreprise promeut la diversité avec plus de 130 nationalités représentées dans le groupe et 72 % de cadres non-français recrutés en 2012 et favorise le maintien dans l'emploi des handicapés. Par ailleurs, grâce au dispositif « Total Emploi Local » qui a permis la création de 1138 emplois en région havraise, le groupe confirme son implication dans le développement territorial. * *Tonne de dioxyde de carbone équivalent* Sandra Dante - sandra.dante@total.com – Télécharger le rapport

En 2012, **Veolia environnement** a poursuivi son plan de désendettement initié en 2011. Parallèlement, le Groupe a traduit sa responsabilité sociétale à travers quatre engagements : être un employeur responsable, être un groupe solidaire et engagé, être un groupe qui réduit l'empreinte environnementale des territoires et enfin limiter les impacts de ses activités. Le groupe promeut la mobilité interne et poursuit sa politique de diversité, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations à travers un nouveau plan d'actions mondial « Diversité Égalité des chances 2012-2015 ». Engagé dans la féminisation de son management, l'entreprise a mis en place, en 2012, le réseau interne Envoila qui vise à faire avancer le sujet de la mixité. Par ailleurs, une formation « Leadership au féminin » est en cours de déploiement pour encourager l'accès des femmes aux postes de dirigeants. Le groupe contribue au développement des territoires via sa participation au développement des emplois verts et à l'employabilité des citoyens grâce aux services publics qu'il propose. L'entreprise travaille également à la préservation des ressources en faisant du déchet une ressource à travers le déploiement de techniques permettant d'augmenter les taux de valorisation. Elle gère, par ailleurs, l'énergie durablement via le développement de la cogénération et la mise en œuvre, dans toutes ses activités, des énergies renouvelables et alternatives qui fournissent actuellement 20,5% de l'électricité consommée. Grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses installations, le Groupe contribue à réduire son empreinte carbone. Veolia environnement travaille, en outre, à favoriser la biodiversité. Dans ce cadre, sa filiale Veolia Propreté prévoit, d'ici 2014, d'inclure une évaluation d'impact biodiversité dans 100 % de ses projets de développement. Pierre Victoria - pierre.victoria@veolia.com- Télécharger le rapport

L'année 2012 a été marquée par la progression de l'activité de **Vinci** malgré un environnement économique difficile. Le Groupe a exercé sa responsabilité sociétale au travers de différentes actions. Dans le cadre de sa politique environnementale « Ensemble pour la croissance verte! », Vinci s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % à l'horizon 2020, à accompagner ses clients dans la recherche d'une meilleure efficacité énergétique et à les inciter à adopter un comportement éco-responsable. L'outil d'autodiagnostic de développement durable permet aux entreprises du Groupe de faire le point et valider son plan d'actions. En 2012, Advance a été déployé largement, notamment dans les pôles routiers et énergies. Les achats d'électricité d'origine renouvelable de Vinci ont progressé en 2012. Le groupe s'est également engagé auprès des pouvoirs publics pour favoriser l'émergence d'une offre industrielle massive en véhicules décarbonés. Par ailleurs, l'engagement volontaire de l'entreprise en faveur de la biodiversité a été officiellement reconnu fin 2012 par le comité de suivi de la SNB (Stratégie nationale pour la biodiversité). Partenaire du développement local, Vinci a recruté près de 1 000 personnes localement dont les deux tiers en insertion professionnelle lors des travaux de la ligne à grande vitesse SEA (Sud Europe Atlantique). Proactif dans le dialogue avec ses parties prenantes, le groupe a développé un outil de cartographie permettant à ses managers d'intégrer en amont les attentes de ces dernières dans leurs projets. Sur le plan social, Vinci a mené des actions de formation sur la diversité à l'endroit de ses managers et

organisé une journée Diversité destinée aux partages des bonnes pratiques en la matière. Par ailleurs, avec pour objectif d'atteindre en 2015 une proportion de 20% de femmes managers, le groupe développe son attractivité auprès des étudiantes via le réseau des « ambassadrices » chargées de promouvoir leurs métiers auprès d'élèves ingénieurs. Christian Caye – christian.caye@vinci.com - Télécharger le rapport

3 questions à…

Bastian Buck, Interim Director Sustainability Reporting Standard, GRI

The Global Reporting Initiative (GRI) launched in May 2013, the new guidelines (G4) on the extra-financial reporting. What are the novelties of this version over previous versions ?

The latest evolution of the GRI Guidelines – the most widely used comprehensive sustainability reporting framework in the world - enable all companies and organizations to report on their economic, environmental, social and governance performance. G4 has been significantly revised and enhanced in order to reflect important current and future trends in the sustainability reporting landscape. By placing an even greater emphasis on the concept of materiality, G4 will encourage reporting organizations to provide only disclosures and indicators that are material to their business, on the basis of a dialogue with their stakeholders. This will allow reporting organizations and report users alike to concentrate on the economic, environmental, and social impacts that really matter, resulting in reports that are more strategic, more focused and more credible, as well as easier for stakeholders to navigate. To assist in this process, G4 contains detailed guidance on how to select material topics, and explain the boundaries of where material impacts occur. Other key enhancements in G4 include increased user-friendliness and greater accessibility to those new to reporting, and harmonization with other important global frameworks, including the OECD MNE Guidelines, the United Nations Global Compact Principles, and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights.

More detailed information on key content enhancements in G4 can be found below:

- **Up-to-date disclosures on governance, ethics and integrity, anti-corruption, GHG emissions and supply chain.**
- **Generic format for Disclosures on Management Approach (DMA).** By offering a template for how best to formulate their thinking and communication, G4 lets companies tell a complete, results-focused story.
- **GRI Content Index, offering a transparent format to communicate issues covered.**
- **Flexibility to combine with local and regional reporting requirements and frameworks.** G4 can be used flexibly, so that organizations can collate and present information that meets multiple requirements simultaneously, using GRI's metrics as the basis of their disclosures.
- **Up-to-date harmonization and reference to internationally-accepted reporting documents.**
- **Two 'in accordance' criteria options**:

The Core option: this option contains the essential elements of a sustainability report and provides the background against which an organization communicates the impacts of its economic, environmental, social, and governance performance. Under the Core option, an organization must report, at least, one indicator for all identified material Aspects.

The Comprehensive option: this builds on the Core option, by requiring a number of additional disclosures about the organization's strategy and analysis, governance, ethics and integrity. Under the Comprehensive option, an organization must report all indicators for all identified material Aspects.

What is the panorama of companies that currently use this framework? What are the observations and remarks received after its launch?

Only a decade ago just a handful of companies reported their sustainability data. Today that figure stands at over 4,000 companies. Among the world's very largest companies, producing a sustainability report is already standard practice: the majority of S&P-500 companies now report on their sustainability impacts; and this figure rises to 95% for the Fortune 250 – with four out of five choosing to use GRI guidelines. Implementation of the new G4 version of the Guidelines by reporting organizations is still in its early stages. G4 was launched in May before an audience of more than 1,500 stakeholders and practitioners. In a survey immediately following the launch, 63% said 'Yes' to the question 'Do you think G4 will assist you in preparing a better report? Some 34% said 'not sure'. GRI is currently co-ordinating a series of roll out events around the world to help users of G4 to understand the implications of its new features for the next reporting cycle. GRI will be proactively monitoring how reporting organizations are implementing G4 in the next reporting cycle, and analyzing feedback from reporters and report users. In addition, to support – and learn from – organizations as they begin to implement G4, GRI has launched a G4 Pioneers programme. Available to a limited number of GRI's Organizational Stakeholders, this will be a chance for early adopters of G4 to ask questions of GRI experts, learn from their peers and share their own experience. In turn, by providing feedback, participants will assist GRI to monitor and to analyse how G4 is working in practice. The feedback will inform decisions regarding future developments in GRI's guidance.

How is structured the new version of the GRI with the ISO 26000 standard?

G4 is designed to be compatible with internationally recognized standards. A comprehensive linkage document to help reporting organizations to use G4 in conjunction with the ISO 26000 standard will be published by GRI before the end of the year.

En savoir plus : www.globalreporting.org

Superna Khosla, relationships Director, International Integrated Reporting Council

IIRC recently closed a consultation program on integrated reporting, could you give us the first conclusions from submissions analysis ?

It's too early to give conclusions at this stage. We are now going through a process of review and revision together with our technical task force and working group of advisors and experts. We were really pleased with the overall response to the consultation with people from 175 countries visiting the IIRC website during the period. Over 350 submissions were received with the largest respondent group being preparers. There are a wide range of views being expressed on the detail but respondents' overriding support for the draft International Integrated Reporting Framework is clear – near 90% of respondents agreed that the 'content of the draft Framework is appropriate for providing report users with information about an organization's ability to create value in the short, medium and long term.'

The big themes are:

- the need for clarity about the differences between an integrated report, Integrated Reporting and integrated thinking
- the intended audience of an integrated report and its implications for the concept of materiality
- the need for greater clarity about the meaning of value creation, and its relationship to the capitals
- the interaction of an integrated report with other communications
- the suitability of the Framework as criteria for the preparation and assurance of an integrated report and the statement of involvement of those charged with governance
- the principles-based nature of the draft Framework and the extent of measurement guidance it provides or references

What about your pilot program launched in October 2011 ? Which countries are the most involved in integrated reporting ?

South Africa is leading the way with Integrated Reporting, there is also strong interest in emerging markets such as Singapore and Malaysia in South East Asia. Many leading economies such as Australia, Germany and the UK are also playing an integral part in developing Integrated Reporting. The IIRC Pilot Program has gone from strength to strength since its launch and now has over 130 participants in the business and investor networks, spanning 25 countries. As the innovation hub of the IIRC, it is very much at the heart of our work. Businesses such as Danone, Microsoft, Solvay, TelefÓnica and Unilever ensure that the IIRC's work remains grounded in the reality of today's business environment. Investors such as Natixis, Deutsche Bank, Hermes, Calverts, and ING ensure the work is also focused on the needs of providers of financial capital. Participants have debated in regional networks, across global webinars and at conferences contributing to the development of the International <IR> Framework. Additionally, these are often the front runners in corporate reporting best practices and their advocacy with peers and policymakers is critical to the success of Integrated Reporting. In August, the Deutsche Boerse Group became the 100th participant in the IIRC Pilot Programm business network and the first stock exchange to join the Program. In many ways, I see this as a tipping point as Integrated Reporting begins to be recognized as an enabler for better capital allocation decisions.

And now…what are the next steps for the IIRC ?

The immediate focus is working through the big themes discussed above for the International Integrated Reporting Framework release in December 2013. Early next year will follow translated versions of the document and a Basis of Conclusions which will outline the reasoning behind the decisions made during the development of the Framework.

In 2014, we anticipate a growing body of examples of integrated reports which will signal the way for greater business take up. We've already seen, in a piece of research on tracking behavioural changes of Pilot Programme businesses, the internal benefits a business experiences in the process of Integrated Reporting. For example, there is breaking down of silos, a better understanding of strategy and improved data collection among others. The IIRC, with collaborators, will be building on this evidence base to support wider adoption.

In the longer term a structured dialogue between the major influencers in the corporate reporting field globally, including reporting framework developers and standard setters, is going to be key to provide greater clarity and certainty to businesses and investors. The IIRC will be playing its part.

En savoir plus : www.theiirc.org

Pour en savoir plus

Article 225 de la Loi Grenelle 2 : Décrypter les enjeux sociaux et sociétaux (mai 2013)

Dans cette publication, le cabinet Ernst & Young présente les enjeux et les bonnes pratiques de reporting sur certaines thématiques sociales et sociétales. Des zooms sont apportés sur : la rémunération, l'engagement des salariés, les maladies professionnelles, le dialogue parties prenantes, les achats et l'éthique des affaires. *24 pages* - Télécharger l'étude

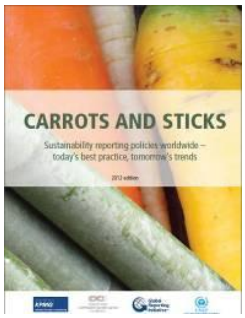

Carrots and sticks – Sustainability reporting policies worldwide, today's best practice, tomorrow's trends (2013)

Dans cette 3e édition, KPMG, l'UNEP, la GRI et le Centre pour la gouvernance d'entreprise en Afrique présentent les tendances mondiales en matière de reporting d'entreprise. 180 initiatives de 45 pays y sont recensées. Parmi les tendances fortes qui se dégagent, on peut retenir : l'augmentation du nombre de pays impliqués dans ces démarches (y compris les pays en développement), une approche renforcée du « report or explain » et l'enjeu croissant d'harmonisation des cadres de reporting. *96 pages* - Télécharger l'étude

Bilan de la première année d'application du dispositif Grenelle 2 (juin 2013)

Dans cette étude, Deloitte a analysé les rapports développement durable des entreprises du SBF 120 suite à la mise en œuvre de la Loi Grenelle 2 dans le cadre des exercices de reporting 2012. Faits marquants : 92% d'entre elles font référence au nouveau dispositif et consacrent une partie spécifique pour y répondre. Sur les 42 thématiques listées dans l'article 225, des difficultés résident sur la transparence concernant les maladies professionnelles, les rémunérations, les activités non quantifiables sur l'environnement comme la biodiversité ainsi que pour traduire le niveau de performance concernant le dialogue parties prenantes, la lutte contre la corruption et les droits de l'homme. 75% des entreprises étudiées procédaient déjà à une vérification de leurs données extra financières. *31 pages* - Lire l'étude

Rapport d'information sur l'application des Lois Grenelle 1 et 2 du Sénat (janvier 2013)

Ce rapport du Sénat dresse le bilan de la mise en œuvre des Lois Grenelle 1 et 2. Concernant l'article 225, le bilan est celui d'un « cas d'école en matière de non respect des objectifs initiaux de la loi par le décret d'application ». Le rapport revient ainsi sur la genèse de cet article, son décret d'application d'avril 2012 et l'arrêté relatif à la vérification des données extra financières concluant à « un recul manifeste par rapport au texte initial » et à l'échec d'une gouvernance multipartite au profit de relations bilatérales. *61 pages* - Télécharger le rapport

Panorama Novethic 2013 des agences de notation extra-financière

Novethic, centre de recherche spécialiste de l'investissement responsable et de la RSE, publie une version actualisée de son panorama des agences de notation extra-financière. Nouveaux acteurs, nouveaux services proposés… Le paysage de la notation sociale et environnementale évolue rapidement. Novethic fait le point en catégorisant les agences analysées : locales ou internationales, généralistes ou spécialisées, etc. Le panorama permet également une comparaison des méthodologies employées, des types de services offerts ou encore des univers d'investissement couverts par ces fournisseurs d'informations qui s'adressent aux investisseurs. La notation à la demande des entreprises n'est pas intégrée au guide. *52 pages* - Télécharger le panorama

Rapport d'Orée sur le reporting extra-financier

Cette étude fait suite au décret d'application de l'article 225 publié le 24 avril 2012 qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des entreprises dans les domaines sociaux, sociétaux, et environnementaux. Elle est basée sur un échantillon de 40 entreprises incluant les 20 plus importantes capitalisations du CAC 40 et les 20 plus faibles capitalisations du SBF 120. A travers l'analyse du reporting, l'étude se penche sur des questions telles que la nature des informations ainsi que la manière dont elles sont publiées. Dans un premier temps, l'étude fait une analyse de la conformité des entreprises au décret, et dans un deuxième temps, elle propose une analyse transversale de la qualité des réponses fournies par les entreprises. *88 pages* - Télécharger l'étude

II – L'essentiel pour les collectivités territoriales

Rapports collectivités territoriales adhérentes

Le rapport de développement humain et durable du **Conseil régional d´Auvergne** propose une vision des politiques régionales au travers du prisme des cinq finalités du développement durable. Pour chaque finalité, il a été décidé de mettre l´accent sur les politiques et les dispositifs ayant un lien direct et évident avec la thématique concernée. Ainsi, pour la lutte contre le changement climatique et la protection de l´atmosphère, des actions de réduction de consommation énergétique, la promotion des énergies renouvelables ou de développement des transports collectifs ont été mis en avant suivis par des thématiques secondaires mais tout aussi influentes sur la finalité abordée. Chaque grande partie du rapport est complétée par une page récapitulative des pistes d´amélioration et des points de vigilance pour l´année 2013. Ainsi, cet outil de communication se veut également un outil d´aide à la prise de décision afin de mieux cibler les problématiques clés et les priorités de la Région. En 2011 comme en 2012, les dépenses principales de la Région concernent les transports, les enseignements, les lycées, la formation professionnelle et l´apprentissage. En effet, d´ici 2015, la Région prévoit la rénovation de la totalité des lycées avec un budget de 68 millions d´euros. Aujourd´hui, un tiers du patrimoine à d´ores et déjà fait l´objet d´une restructuration complète. L´Auvergne est engagée dans un Agenda 21 depuis 2007, qui a été complété par différents dispositifs régionaux tels que le Schéma régional d´aménagement et du développement durable du Territoire, le Schéma régional des infrastructures et des transports, le Schéma régional climat air énergie ou bien encore les Contrats régionaux du développement durable. Sandrine Theillard - s.theillard@cr-auvergne.fr - Télécharger le rapport

Le rapport sur la situation de la **région Basse-Normandie** en matière de développement durable 2011-2012 rend compte des actions menées par la Région en deux parties. La première dresse le bilan de la situation au regard des cinq finalités du développement durable et d'indicateurs conçus en partenariat avec l'Insee et la DREAL Basse-Normandie. Dans une seconde partie, plus concrète, le rapport fait foi de l'état d'avancement de l'Agenda 21 régional. Signé en 2008, l'Agenda 21 se décline en un plan de cent actions portant sur l'énergie, le climat, l'environnement, l'économie, le social, la mobilisation des acteurs du territoire, l'éducation et la formation des jeunes. Les indicateurs choisis dans ce rapport permettent de situer la Région dans son contexte et la comparer avec le reste de la France métropolitaine. Ainsi, une des priorités aujourd'hui se porte sur la lutte contre le changement climatique. Région fortement émettrice de gaz à effet de serre, le défi d'envergure sera de réduire la consommation d'énergie en privilégiant des transports plus doux pour les personnes et les marchandises, la rénovation des logements ou encore le développement des énergies renouvelables (éoliennes et hydroliennes) puisqu'aujourd'hui, deux tiers de l'énergie consommée provient de sources fossiles. En interne, la Région mobilise ses forces vives afin de devenir une administration performante et écoresponsable. Ainsi, les formations métiers intègrent aujourd'hui des modules spécifiques « développement durable » et le fonctionnement interne se dématérialise afin de permettre une réduction du nombre d'impressions de l'ordre du million de pages par an. La Région ambitionnait de réviser son Agenda 21 régional en 2012. Olivier Lemaître o.lemaitre@crbn.fr - Télécharger le rapport

La **région Centre** adapte son document de communication sur ses démarches d'Agenda 21 régional afin de publier son premier rapport de développement durable. Structuré en deux parties, le document se consacre en premier lieu à un travail d'adaptation de l'Agenda 21 voté en juin 2008, illustré en deuxième partie par des actions très concrètes mises en œuvre sur le territoire. Ce rapport analyse avec précision le contexte régional à travers une soixantaine d'indicateurs, répertoriés en annexe. Quatre objectifs ont dès lors été retenus : des habitants bien formés et ouverts à la société de la connaissance, une économie dynamique et innovante, un environnement préservé afin de disposer d'un territoire attractif et équilibré et enfin, des politiques régionales équitables et maîtrisées. La Région a choisi dix thèmes prioritaires, eux-mêmes déclinés en plusieurs objectifs concrets. Pour chaque thème prioritaire, le rapport contextualise les enjeux, approfondit et explicite les objectifs concrets pour enfin dresser un rapide bilan de ce qui a été mis en place depuis 2008 ainsi qu'un aperçu des chantiers d'avenir. La région Centre souhaite s'ouvrir d'avantage à l'Europe, préparer un dialogue plus approfondi avec ses parties prenantes et se voit servir de référent en matière de développement durable. Ce rapport a servi d'outil pour les délibérations en juin 2013 sur l'actualisation de l'Agenda 21 régional. Amanda Miche - amanda.miche@regioncentre.fr - Télécharger le rapport

Le rapport de développement durable de la Franche-Comté suit la trame proposée par le ministère : la politique régionale et l'application aux pratiques de la collectivité et conduite des politiques. Le **Conseil régional de Franche-Comté** est engagé depuis plusieurs années dans une politique structurée de développement durable, notamment au travers de son Agenda 21. Aujourd'hui, après un premier programme d'actions adopté en juin 2009, la Région s'engage dans un Agenda 21 2ème génération avec un objectif de révision des politiques régionales au regard du développement durable pour la période 2013-2015. La Région a mis en place une évaluation participative de la démarche Agenda 21 composé de conseillers régionaux, de membres du CESER, d'experts et de citoyens volontaires afin d'enrichir la réflexion du Conseil général. La première génération de l'Agenda 21 a permis notamment de faire des progrès en interne grâce à l'adoption d'une charte des achats éthiques ou d'entamer une démarche de dématérialisation. Certaines politiques ont été réorientées comme celle de l'habitat avec le projet « quartiers durables des villes et bourgs » ou avec le programme en faveur des circuits courts pour la politique agricole. Enfin la gestion des ressources humaines a progressé avec la mise en place d'un plan de formation au développement durable des salariés. L'Agenda 21 2ème génération vise à recentrer l'Agenda 21 sur un plan d'action resserré autour d'un objectif : préparer les ruptures et changements de trajectoires du territoire. Sylvie Delorme – sylvie.delorme@cr-franche-comte.fr - Télécharger le rapport

Avec un format interactif et illustré, **le Conseil régional d'Ile-de-France** rend compte de ses actions en développement durable pour l'année 2012 dans un rapport d'activité intégré. Le domaine de l'aménagement du territoire est tout particulièrement mis en valeur avec le prolongement de trois lignes de tramway, deux lignes de métro et le lancement du Grand Paris. D'un point de vue environnemental, la maîtrise de l'énergie est au centre des préoccupations avec la création de Energies Posit'if, un nouvel outil régional conçu pour accompagner les particuliers et les collectivités dans l'isolation thermique et le développement des énergies renouvelables. Des dispositifs de concertation sont mis également en place et sont le point de départ d'une stratégie territoriale basée sur le dialogue à l'horizon 2030. De plus, la Région soutient et accompagne 700 entreprises franciliennes locales et innovantes à travers le dispositif PM'UP qui subventionne des actions pour accélérer le développement des PME / TPE. En 2012, 162 structures ont été sélectionnées sur concours afin de bénéficier de ce dispositif, soit une enveloppe de 135 000 euros chacun en moyenne. Guillaume Cantillon - guillaume.cantillon@iledefrance.fr - Consulter le rapport en ligne

Dans son rapport, le **Conseil régional du Limousin** rend compte de ses avancées au regard des cinq finalités du développement durable du cadre de référence. Afin de limiter les émissions des gaz à effet de serre liées à l'agriculture à dominance élevage et conforter l'économie des exploitations, la Région s'est engagée dans le développement de la méthanisation, grâce entres autres à un partenariat d'échanges de bonnes pratiques avec la Suède. Le bio est mis à l'honneur avec le contrat de progrès 2011-2013 qui a pour objectif de doubler le nombre d'exploitations certifiées et soutenir les agriculteurs financièrement. La coopération entre les acteurs est une priorité pour cette collectivité qui encourage par exemple le rapprochement des universités et des entreprises, les Agenda 21 de son territoire, ou en participant au programme de coopération interrégional européen « Robinwood Plus » sur la contribution des forêts au développement durable. La croissance verte est un chantier en cours puisque la Région prévoit de financer les initiatives limousines à hauteur de deux millions d'euros pour quelques 18 filières concernées (biomasse, éolien, captage stockage et valorisation du CO_2, logistique et gestion de flux, la chimie verte ou encore la valorisation des déchets). Enfin, la Région a lancé la marque partagée « Limousin, osez la différence » très attendue par les acteurs économiques et culturels visant à renforcer l'attractivité du territoire et amplifier le rebond démographique engagé depuis une dizaine d'années. Cette démarche est l'occasion de mettre en avant de nouvelles offres qui peuvent être à la source d'opportunités d'installation, d'investissement, de vies nouvelles et de partenariats avec des acteurs extérieurs au Limousin. Blandine Froute Toulemonde - b-froute-toulemonde@cr-limousin.fr – Télécharger le rapport

Le **Conseil régional Rhône Alpes** a fait le choix d'un rapport intégré pour cette publication complétant les actions mises en place par des données chiffrées complètes. Quatre priorités budgétaires ont été définies pour l'année 2012 : préparer l'avenir des jeunes rhônalpins, accompagner l'économie et l'emploi, promouvoir un développement solidaire des territoires et mettre les enjeux écologiques au cœur de toutes les politiques régionales. Le premier poste d'investissement régional a été consacré à la rénovation des lycées. Une enquête réalisée pour les années 2010-2011 confirme l'efficacité cette politique en révélant des baisses de 6% des consommations de chauffage, 7% des consommations d'eau et 1% des consommations d'énergie. En décembre 2012, 171 opérations ont été mises en œuvre afin d'améliorer les performances énergétiques des établissements de la Région grâce au développement des énergies renouvelables et à l'accompagnement des lycées dans l'analyse et l'optimisation de leur consommation. Sur le plan économique, la Région a également mis en place une Stratégie régionale de développement économique et d'innovation pour les années 2011-2015. Le plan d'action se décline en onze leviers opérationnels visant à soutenir les projets et acteurs du territoire, accompagner les créations d'entreprise et les internationalisations ou encore mettre en place des actions de formation tout au long de la vie des Rhônalpins. La Région œuvre également pour son ouverture internationale en tissant une dense toile de relations conventionnelles dans le but de renforcer l'attractivité du territoire et faire de la région un acteur engagé et solidaire dans la coopération internationale. Le rapport s'achève sur les résultats d'une enquête menée en 2012 par le Conseil régional auprès d'un panel représentatif de citoyens, afin de répondre à la question « Vivre bien en Rhône-Alpes, comment définiriez-vous cette notion ? ». L'enquête révèle que les Rhônalpins aspirent à vivre dans environnement qui leur permet d'être acteur, qui facilite une participation citoyenne réelle et qui développe une économie plus solidaire. Hervé Solignac - hsaulignac@rhonealpes.fr - Télécharger le rapport

Pour cette deuxième édition, le **Conseil général de l'Ain** expose les actions mises en œuvre pendant la période 2011-2012. Le rapport de développement durable a été rédigé pendant la phase d'élaboration du programme d'actions de l'Agenda 21 départemental, adopté en décembre 2012. Une première partie vise à présenter la méthodologie retenue tandis qu'une deuxième partie expose les actions mises en place par l'Ain au regard des cinq finalités du développement durable. Présentées de manière synthétique, les actions sont accompagnées d'une contextualisation rappelant les enjeux propres au département. En 2012, une attention toute particulière a, par exemple, été apportée au transport scolaire. Un appel d'offres a été lancé par le Département en janvier 2012 pour le renouvellement de 650 circuits scolaires permettant de transporter 25 000 élèves par jour. Des éléments relatifs aux performances environnementales ont été introduits dans les critères de jugement des offres à hauteur de 10% de la note globale et 25% de la note technique. Ils concernent essentiellement la gestion des déchets des matériels roulants, la formation des conducteurs à l'éco-conduite et la performance environnementale générale de l'entreprise. Autre exemple : sur le plan économique, l'Ain a été le premier département de la région Rhône-Alpes à se doter d'une politique économique sociale et solidaire en 2010. Dans ce cadre, la collectivité a lancé un appel à projet visant à soutenir financièrement initiatives retenues à hauteur de 55 000 euros en 2011 et 65 000 euros en 2012. Marie Teissier - marie.teissier@cg01.fr - Télécharger le rapport

Le rapport 2012 du **Conseil général de l'Aisne** suit la méthodologie du cadre de référence du ministère de l'Ecologie en abordant les actions menées par le Département dans une première partie pour ensuite aborder les problématiques d'exemplarité et de gouvernance. L'Aisne met la solidarité au cœur des priorités du territoire en mettant notamment en place des actions de prévention et de protection de l'enfance, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Un plan de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique a été déployé avec pour objectif de rénover 842 logements sociaux en trois ans afin d'améliorer les performances énergétiques et d'isolation d'au moins 25%. Afin d'offrir la même qualité de services sur l'ensemble du territoire, le département a engagé des actions pour l'amélioration numérique des milieux ruraux, indispensables pour le télétravail, la télésanté et le téléenseignement. Ainsi ce sont 100 millions d'euros qui seront investis pour la construction d'un réseau très haut débit et 34 millions d'euros pour la montée en débit du réseau existant. Le Département s'est également doté d'un observatoire statistique qui a pour vocation de recenser les données du territoire dans les domaines du handicap, de l'habitat et de la gérontologie. Dans la gestion interne, le Conseil général œuvre notamment pour la dématérialisation de ses services, pour l'insertion de critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, déjà présents dans les marchés relatifs à la voierie, et réduire l'empreinte environnementale de sa flotte de véhicule. Marie-Jeanne Vougny - mjvougny@cg02.fr - Télécharger le rapport

Le **Conseil général de Charente** informe dans son rapport le public comme ses agents de l'état d'avancement des actions de l'Agenda 21. Ainsi, pour chaque grand axe, les actions mises en place sont présentées, avec mention de leur évolution depuis l'année 2011, et des perspectives pour les années 2012 et 2013, ainsi que de pictogrammes symbolisant leur état d'avancement et le niveau de difficulté éventuellement rencontré dans leur réalisation. Une cinquantaine d'indicateurs sont également représentés graphiquement à la fin de chaque grande partie. Concernant la lutte contre le changement climatique, le département encourage l'utilisation des cars départementaux par une tarification unique de 1 euro, la valorisation énergétique des déchets d'élagage des abords routiers, mais aussi la rénovation thermique de 1 000 logements de propriétaires aux ressources modestes. La gestion du réseau routier a été revue afin de préserver la biodiversité, de même que celle du fleuve pour faciliter les remontées de poissons migrateurs. Le Département lutte également contre les espèces indésirables comme le frelon asiatique. Afin de promouvoir une production et une consommation responsable, le Conseil général aide les collectivités à s'équiper de broyeurs de végétaux, accompagne les entreprises vers l'écoconception, et remplace ses imprimantes individuelles par des copieurs multifonctions. En faveur de la cohésion sociale, il donne leurs chances à de nombreux jeunes à travers le service civique et l'apprentissage dans ses services ; grâce aux Pass'Charente, beaucoup d'enfants issus de milieux défavorisés peuvent apprendre la musique ou la natation. Citons encore l'aménagement d'une voie douce le long du fleuve, entre Angoulême et Cognac. Jean Luc Tanguide - jltanguide@cg16.fr - Télécharger le rapport

En 2012, le **Conseil général des Deux-Sèvres** met en lumière ses actions en faveur du développement durable dans son rapport présenté sous la forme d'une plaquette PDF. Ce document s'articule autour de cinq axes prioritaires engageant le Conseil général à être solidaire avec les personnes, acteurs des infrastructures et des équipements, acteur des mobilités, œuvrer pour préserver l'environnement et placer l'éducation au cœur des politiques. Dans le domaine environnemental, près de 20% du territoire deux-sévrien bénéficie de mesures d'inventaire ou de protection grâce à de nombreuses actions en faveur de la biodiversité, une version revisitée du Plan départemental de prévention et gestion des déchets non-dangereux ou encore un Plan climat énergie territorial. Deux-Sèvres soutient également des projets de logements sociaux à très haute efficacité énergétique pour la troisième année consécutive. En 2012, 456 000 euros ont été alloués à 57 logements autonomes. Des efforts sont faits en termes d'équipement numérique et d'accès à la connaissance. De plus, quatre collèges ont d'ores et déjà entreprit une démarche Agenda 21 scolaires permettant aux élèves d'être acteurs de développement durable dès leur plus jeune âge, encadrés par le corps académique et leurs éco-délégués. Enfin, le projet RéALIS (Réseau pour une alimentation locale, innovante et solidaire) a pour ambition de mettre en place un modèle économique alternatif vertueux pour organiser l'approvisionnement de proximité de la restauration collective. Grâce à une plateforme collaborative et de coordination, ce projet transversal, bel exemple de partenariat public-privé, a un impact positif sur la nutrition dans le milieu scolaire, et permet l'optimisation de flux logistiques et un approvisionnement local permettant de relancer l'activité agricole du territoire. Jean Worms - jean.worms@cg79.fr - Télécharger le rapport

Le **Conseil général de l'Essonne** a publié son premier rapport l'année dernière afin de dresser un « état zéro » complet de la situation du département en matière de développement durable. Cette année, ce deuxième rapport 2012 se veut plus synthétique et plus appropriable. Le rapport rappelle les enjeux principaux pour le Département, expose les politiques adoptées tout en faisant un zoom sur une action prioritaire pour enfin exposer les perspectives de chaque finalité du cadre de référence du ministère de l'Ecologie. Le rapport se conclue par des préconisations et un tableau de bord, répertoriant les indicateurs utilisés par le Département. L'Essonne mène une lutte globale contre le changement climatique avec un Plan climat énergie territorial prenant en compte le bâti, la mobilité, les achats et la consommation, les activités économiques, la biodiversité et l'agriculture, l'urbanisme et l'animation territoriale. Il incite fortement les acteurs du territoire à prendre en compte des critères sociaux et environnementaux dans leurs opérations de construction (logements privés, sociaux ou bâtiments publics). Pour la préservation de la biodiversité, un schéma départemental des espaces naturels sensibles 2012-2021 a été bâti en cohérence avec les différentes politiques départementales ainsi qu'avec des entités supra-départementales, en mettant la transversalité au cœur du projet. La politique éducative territoriale contribue à l'éducation du développement durable à travers son soutien aux projets éducatifs et aux « Clubs DD » désormais opérationnels dans les collèges. Le Conseil général s'est également engagé dans une réflexion pour un transport de marchandises durable, le développement des achats responsables ou encore l'impact écologique des chantiers de voierie. Claire Robillard - crobillard@cg91.fr - Télécharger le rapport

Cette année, le **Conseil général de Gironde** publie son deuxième rapport de développement durable. Plus synthétique et plus stratégique que son prédécesseur, ce nouveau document est complété par un portail en ligne donnant accès à des détails opérationnels et des interviews filmés de leurs parties prenantes. L'originalité et l'exemplarité de la démarche du Conseil général de la Gironde réside dans la qualité de la méthodologie utilisée. Ce rapport s'articule autour de cinq critères liés aux pratiques et cinq autres liés aux résultats qui se déclinent en 68 sous critères analysés et évalués. Ce rapport fait foi de l'engagement et du niveau de maturité du Département en faveur du développement durable. Engagement qui aujourd'hui, est évalué, pour la première fois en France, par AFNOR Certification selon le modèle AFAQ 26000 Collectivité et dont les résultats figurent en deuxième partie du rapport. Le Département a ainsi obtenu le score de 642/1000, lui conférant ainsi le niveau « confirmé » et le situant dans les 12% des organisations les plus matures du territoire français. La première partie met l'accent sur la dimension stratégique du projet territorial, évaluée à travers six indicateurs permettant de mesurer l'évolution de la démarche. En 2012, un travail tout particulier a été mené pour améliorer l'indicateur de gouvernance, colonne vertébrale de ce rapport. En effet, la Gironde a mobilisé 230 parties prenantes sur 20 chantiers collectifs. Julie Chabaud - j.chabaud@cg33.fr - Télécharger le rapport

Le rapport de développement durable du **Conseil général des Hauts de Seine** s'organise en trois parties : le bilan des actions conduites par le Département afin d'optimiser la gestion de son patrimoine et son fonctionnement interne, l'analyse des politiques territoriales et une synthèse des modes de gouvernance et d'évaluation. En 2012, l'évaluation s'est essentiellement portée sur les résultats du Bilan des émissions des gaz à effet de serre portant sur les activités sous la responsabilité du Conseil général, qui ont permis de définir le Plan climat énergie territorial 2013-2018. Ce rapport présente treize actions phares, menées par la collectivité, en interne comme sur le territoire. Ainsi nous pouvons retenir la signature d'un Plan Climat Energie Territorial, la mise en place de contrats de performance énergétique dans les collèges, la labellisation des espaces verts départementaux ou encore l'acquisition de deux étangs et leur mise en relation avec d'autres espaces de nature du Département. Sur le plan économique, les Hauts-de-Seine innovent avec le dispositif « Tuteurs Agir pour l'Emploi » qui consiste en un accompagnement individualisé des bénéficiaires du RSA par des cadres altoséquanais, eux même en recherche d'emploi. Sur le volet social, le Département a mis en place une plateforme électronique Alzheimer hotline, un foyer d'hébergement pour les étudiants en situation de handicap à Nanterre ou encore un Schéma départemental de protection et prévention de l'enfance et la jeunesse. Christian Polo - cpolo@cg92.fr - Télécharger le rapport

Le rapport de développement durable du **Conseil général de l'Isère** est structuré selon les huit objectifs de l'Agenda 21 départemental qui se déclinent dans l'ensemble des politiques publiques et dans l'activité quotidienne de l'administration du Département. Ainsi le rapport rend compte des actions dans les domaines suivants : l'exemplarité du Conseil général ; l'incitation des partenaires et territoires à adopter des comportements responsables ; la prévention de la précarisation sociale et des discriminations ; la promotion d'une dynamique collective pour un habitat durable ; la promotion des mobilités douces et alternatives, le soutien aux évolutions des pratiques économiques ; la gestion des espaces verts et, enfin la thématique du climat et de l'énergie avec une approche transversale. Plusieurs actions menées par la collectivité peuvent être citées pour leur exemplarité. En effet, l'Isère s'engage dans la gestion d'un cadre naturel d'exception prisé par les touristes en encourageant les événements isérois à devenir éco-responsable : l'objectif de 250 éco-événements a d'ailleurs été largement atteint. Une politique de circuits-courts est également déployée pour l'approvisionnement des cantines des collèges et des établissements médico-sociaux en nourriture bio et locale. Ainsi 47 collèges sur 95 bénéficient déjà d'une alimentation différente, tout en sensibilisant leurs élèves au gaspillage alimentaire. Les indicateurs de résultats développés par l'Isère sont répertoriés à la fin du rapport. Benoit Gouin - b.gouin@cg38.fr - Télécharger le rapport

Le **Conseil général de la Nièvre** a mis en place le dispositif Nièvre 2021, qui a été reconnu Agenda 21 local en 2012, et a mobilisé 317 structures représentées au sein des groupes de travail par 597 personnes. Le rapport rappelle les réalisations 2011-2012, l'avancement des objectifs en 2012 et les actions à mettre en place en 2013 ainsi que les pistes d'amélioration. Afin de lutter contre le réchauffement climatique, la Nièvre a établi un Plan Climat Energie Territorial et a mis en place un « Kit solidarité énergie » afin de permettre aux foyers les plus démunis de réaliser des économies et être accompagnés dans leur transition énergétique. Le Département mène également des actions afin de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, en sensibilisant notamment les collèges dans le cadre du projet « Ecosffère » et conduit une politique de gestion différenciée des forêts. Le Conseil général s'engage aussi dans les achats responsables et affirme aujourd'hui que 100% des objets promotionnels émis par la collectivité répondent à des critères d'achats intégrant la responsabilité sociale et environnementale. Une politique d'ancrage territoriale se déploie avec l'accompagnement du Département dans les PCET des communes et souhaite inclure les collectivités dans une stratégie de marketing territorial avec pour objectifs de générer une nouvelle image du Département, créer la différence, séduire les acteurs exterieur au territoire et fédérer les nievrais. Nathalie Pinault - nathalie.pinault@cg58.fr - Télécharger le rapport

Le Conseil général de l'Oise a lancé son Agenda 21 en 2005 et s'est vu distingué Agenda 21 France local en février 2012. Elaboré en concertation interne par pôle de compétence et en concertation externe avec le Conseil du développement durable de l'Oise, ce rapport de développement durable dresse un état des lieux cohérent et partagé de la situation pour guider la collectivité vers l'élaboration d'un second programme d'actions de l'Agenda 21 en 2014. La gestion interne de l'administration se veut écoresponsable avec, jusqu'à présent, le remplacement de 6% de la flotte de véhicules, la mise en place de modules de formation pour l'éco conduite ou encore une politique d'optimisation en fonction des besoins permettant de réduire, à terme, le nombre de voitures de 20%. Une logique de dématérialisation a également vu le jour avec l'ouverture d'une base de données recensant plus de 1 500 documents institutionnels ou encore avec la mise en place d'une plateforme de communication responsable à l'attention des associations du territoire. Sur le plan environnemental, l'Oise œuvre pour préserver son patrimoine naturel. En effet, grâce à une gestion différenciée des espaces verts, la mise en réseau des espaces naturels sensibles et des actions pour préserver la qualité de l'eau, près de 98% des Isariens sont aujourd'hui desservis en eau de qualité, 13 milieux forestiers sont soutenus à hauteur de 300 000 euros et 369 hectares d'espaces protégés ont été acquis en 2011. Les établissements scolaires sont au centre des actions en 2012 puisque 100% des collèges sont équipés d'espaces numériques de travail et l'efficacité énergétique des bâtiments a été optimisée. Le rapport s'achève sur la méthodologie utilisée en termes de concertation, qui a mobilisé 170 personnes. Sandra Vanbesien - Sandra.vanbesien@cg60.fr - Télécharger le rapport

Le **Conseil général Puy-de-Dôme** fait le bilan de sa politique de développement durable. Afin de diminuer les émissions des gaz à effet de serre, la collectivité incite ses habitants à l'utilisation des transports en commun, notamment grâce à une tarification unique de 2 euros, et à l'utilisation du covoiturage : 89 aires seront prochainement labélisées dans le Département, en partenariat avec les communes gestionnaires des sites. Le Conseil général se donne les moyens de favoriser les achats de proximité et de développer les productions agricoles locales avec la plateforme Agrilocal63, un outil novateur qui permet une mise en relation directe entre producteurs locaux et acheteurs publics, en offrant une photographie instantanée des produits disponibles. En matière de solidarité entre les hommes et les territoires, la collectivité développe des aides à la scolarité avec la quasi gratuité des repas et de la pension des collégiens issus de milieux modestes et s'efforce d'avoir une offre d'équipements scolaires mieux répartis sur le territoire en participant, par exemple, au financement d'un centre d'action médico-sociales pour offrir une réponse de proximité au sud du département en termes de dépistage et de prise en charge du handicap pour les enfants. Enfin, le Département œuvre pour réduire les trois fossés numériques (générationnel, territorial et social) et développe l'utilisation des nouvelles technologies en proposant aux communes d'adhérer au site Web63 : un site simple d'utilisation qui leur permet de communiquer avec leur citoyens, de présenter leurs atouts et de développer les e-procédures administratives. A ce jour, 80 collectivités du Département sont adhérentes. Marie-Cécile Bard - marie-cecile.bard@cg63.fr - Télécharger le rapport

Engagée depuis 2005 dans une démarche Agenda 21, le **Conseil général de Seine et Marne** publie cette année son 4ème rapport de développement durable, accompagné d'une vidéo d'une dizaine de minutes pour une communication plus directe avec les habitants. Pour enrayer le réchauffement climatique, la collectivité s'est engagée dans un PCET. Parmi les actions mises en place, la construction d'un collège certifié Haute qualité environnementale avec toiture végétalisée et chauffage par géothermie et d'un deuxième établissement scolaire à énergie positive. L'étalement urbain et l'eau sont de véritables enjeux pour le Département qui agit à deux niveaux : une politique d'espaces naturels sensibles qui comprend 20 sites ouverts aux publics et la réalisation d'un atlas de la biodiversité ainsi qu'une politique départementale de l'eau. Aujourd'hui, 71% des communes sont engagés dans une démarche de réduction de l'utilisation de pesticides. Le Département souhaite en priorité accompagner la réussite des collégiens seine et marnais en construisant des collèges innovants, en favorisant les expériences innovantes dans le domaine de l'éducation, en proposant aux jeunes des activités culturelles et sportives de qualité et en leur donnant accès à une restauration collective locale et bio. Pour favoriser la cohésion sociale, les cinq musées et archives départementaux sont labélisés « tourisme et handicap » ; une clause d'insertion sociale a été mise en place au niveau des marchés publics et prévoit de créer un nouveau service départemental de téléassistance moins cher et plus efficace pour les personnes âgées et en situation de handicap. La Seine et Marne œuvre également pour mettre en place une politique économique sociale et

solidaire en développant des filières économiques durables, grâce à un appel à projets, en soutenant les modes de consommation responsables, en privilégiant les produits issus de l'agriculture locale, et en soutenant les modes de production responsable en accompagnant les entreprises dans leur démarche de développement durable. Magali Vuillaume - magali.vuillaume@cg77.fr -Télécharger le rapport - Regarder la vidéo

Pour ce deuxième rapport de développement durable, le **Conseil général de la Somme** rend compte des actions déployées sur son territoire pour l'année 2012. Le Département mène une politique de lutte contre les précarités avec le développement du micro-crédit personnel, ou la mise en place d'un fonds de restauration scolaire en faveur des personnes ayant des difficultés à gérer leur budget. Des dispositifs ont été mis en place en faveur du logement avec un soutien financier pour les rénovations du bâti ou encore la sensibilisation des travailleurs sociaux à la consommation responsable autour des thèmes : « je fais mes courses », « je cuisine », « j'entretiens et j'équipe mon logement », « je prends soin de moi » et « je m'occupe de mon enfant ». Le Conseil général œuvre également, depuis 2010, à l'expérimentation de solutions innovantes pour favoriser la mobilité des personnes en difficulté : sur cinq territoires concernés, quatre sont aujourd'hui opérationnels. Depuis 2008, la mise en place d'un Conseil général Junior offre aux collégiens l'occasion d'une participation active à la vie du Département et un espace de dialogue. L'année scolaire 2013-2014 sera celle de la concrétisation des projets votés par les jeunes et financés par la collectivité. Le Conseil général mène également une politique d'aménagement concerté du territoire, en concert avec les communes ; elle a pour objectifs de favoriser l'intégration des finalités du développement durable dans les projets portées par les collectivités et d'améliorer la qualité de la contractualisation entre les territoires et le département notamment grâce au principe de la DD-conditionnalité des aides pour les projets d'éclairage publics, de logements sociaux et de construction ou réhabilitation des bâtiments. Annick Delannoy - a.delannoy@somme.fr - Télécharger le rapport

Parmi les actions mises en œuvre sur le territoire en 2012, le **Conseil général du Var** œuvre pour mettre l'innovation territoriale au service de l'action publique grâce à une logique de circuits courts. En termes de gouvernance territoriale, la collectivité associe les habitants aux réflexions menées par les élus et incite les communes à intégrer les cinq finalités du développement durable dans leurs politiques locales en mettant en place une éco-conditionnalité des aides. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer l'utilisation de la voiture individuelle, le Var a mis en place des aires de covoiturage et un Plan de déplacement entreprise pour ses agents mais aussi rénove et améliore les logements des personnes défavorisées, notamment d'un point de vue énergétique. En vue de développer l'économie sociale et solidaire, la collectivité a ouvert des espaces naturels sensibles aux activités agricoles permettant une politique de circuits courts et développe une ressource varoise : le bois. Afin de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, le Département œuvre pour trier et valoriser les déchets issus des activités BTP et a mis en place un cahier des clauses environnementales instaurant une politique d'achats responsables pour les chantiers de route exemplaires. Les collégiens contribuent à l'action territoriale avec le dispositif Agenda 21 des collèges. Annabelle Audibert - aaudibert@cg83.fr - Télécharger le rapport

Comme le témoigne le rapport de développement durable du **Conseil général des Vosges,** l'année 2012 a été marquée par le lancement en interne d'un Bilan carbone « patrimoine et services ». Cette démarche participative constitue la première étape vers l'intégration de la problématique « climat » dans les politiques départementales. Parmi les actions mises en place, on retrouve l'expérimentation de l'Agenda 21 des collèges qui devrait permettre de faire émerger une démarche collective et concertée pour que les collégiens deviennent acteurs à part entière du développement durable. La collectivité soutien également les projets bois-construction et d'économie d'énergie afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre en faisant la promotion de ces techniques auprès des collectivités locales à travers des opérations exemplaires faisant office de vitrine sur le territoire vosgiens. Le Département oeuvre pour la réinsertion des abeilles et insectes polinisateurs sur le territoire en s'appuyant sur les acteurs concernés (apiculteurs, collectivités, experts…) et en créant une dynamique autour du thème. Enfin, le Conseil général sensibilise ses agents aux enjeux du développement durable afin de les rendre ambassadeurs et leur donner envie de contribuer aux

changements des comportements en leur proposant des ressources nécessaires pour le traduire dans leurs pratiques professionnelles. Catherine Grandjean - cgrandjean@cg88.fr - Télécharger le rapport

Ce deuxième rapport de la **Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral** s'attache à décrire les avancées et les réalisations depuis le début de l'année 2011 jusqu'à mi-2012, tout en identifiant les projets à venir. La collectivité s'est engagée à concilier les activités industrialo-portuaires et la qualité de vie de ses habitants, et considère le développement durable comme fil conducteur de son action. La Communauté urbaine s'est vue récompensée par de nouveaux labels en 2011 et 2012 : elle a ainsi été la première intercommunalité labellisée Capitale française de la biodiversité en 2012 et la première Communauté urbaine à recevoir le label Cit'ergie. Ses engagements vis-à-vis de sa population se poursuivent avec, par exemple, la mise en place d'un dispositif de collecte sélective du verre. Cent points d'apport volontaire enterrés ont été installés, permettant notamment de réduire les nuisances sonores et sensibiliser les habitants à une gestion toujours plus optimale des déchets. La Communauté urbaine expérimente également un dispositif de tarification sociale de l'eau, faisant écho à la proposition d'une loi sur la tarification progressive de l'énergie et de l'eau à l'échelle nationale. La période 2011-2012 a été marquée par le lancement de la révision du Schéma de cohérence territoriale (ScoT), impliquant 56 communes, vers une plus grande soutenabilité du territoire. Une évaluation du ScoT a été produite sous le pilotage de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque, avec la réalisation de fiches « trajectoires » qui décrivent l'évolution des grands enjeux pour le territoire. En 2013, la Communauté urbaine de Dunkerque adopte un nouveau format pour son rapport de développement durable, pour tendre davantage vers un outil de suivi de ses politiques, moins descriptif, et plus facilement appropriable par tous. Violayne Schoch - violayne.schoch@cud.fr - Télécharger le rapport

La **Communauté urbaine du Grand Nancy** rend compte de sa situation en développement durable. En matière de mobilité, plusieurs réponses concrètes ont déjà été adoptées : la création d'une nouvelle ligne de transports en commun, le développement de l'auto partage, le renforcement des pistes cyclables, la restructuration des parkings en centre-ville, l'amélioration de l'accessibilité des stations ou encore la refonte de la politique tarifaire du réseau de transports en commun. En matière d'aménagement du territoire, le Grand Nancy dispose d'outils opérationnels d'ingénierie et de maitrise foncière. Plusieurs chantiers d'envergure témoignent déjà de l'engagement de la collectivité. Ainsi, plusieurs quartiers ont obtenu au niveau national le label EcoQuartier. En parallèle, le Grand Nancy s'est également vu décerner le 1er prix de l'aménagement urbain. Les services urbains assurés par la collectivité se veulent également plus responsables. Ainsi ce sont 1 100 000 kWh d'énergie économisés par an grâce au PCET. La collectivité a également rénové une déchetterie et réalise un réseau de chaleur sur le Plateau de Haye et Nancy Grand Cœur. En matière de cohésion sociale, la politique du Grand Nancy s'exprime à travers le Plan local de l'habitat durable qui accompagne les bailleurs sociaux, les promoteurs et propriétaires privés dans leurs projets de construction et rénovation, une politique tarifaire permet au plus grand nombre de bénéficier de loisirs, activités culturelles et sportives sur le territoire. Enfin, le Grand Nancy favorise une nouvelle manière de conduire l'action publique avec l'introduction de la participation citoyenne au sein des politiques publiques permettant de mieux les articuler mais également d'évaluer leur pertinence au regard des besoins réels des citoyens. Ludovic Entemeyer - ludovic.entemeyer@grand-nancy.org - Télécharger le rapport

L'année 2012 a été caractérisée pour **Nice Côte d'Azur** par la création de la Métropole le 31 décembre 2011 et donc par la mise en place d'une nouvelle gouvernance. En 2012, Nice Côte d'Azur a initié des démarches pour palier son retard en matière de développement des énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment avec, entre autres, la démarche Cit'ergie ou encore le déploiement d'ingénierie autour de la récupération de chaleur des eaux usées. Par ailleurs, les gisements d'énergies renouvelables permettent à la Métropole de viser un objectif ambitieux de couvrir ainsi 33% des besoins en électricité. La collectivité a été très innovante dans certains domaines en développant certains outils dont le concept de la « ville sans contact » permettant aux citoyens de payer, utiliser les transports en commun ou encore louer un vélo avec un téléphone portable. Nice Côte d'Azur a également pour objectif de développer un nouveau modèle économique basé sur la croissante verte. La santé et l'innovation numérique constituent des thèmes forts. A ce jour 8 actions ont été sélectionnées par

l'Etat dans le cadre du fonds « Ville de demain », qui intervient pour soutenir les démarches de collectivités labélisées EcoCité : bornes de recharge électrique, convergence Smart-Grid, espace public intermodal, auto-partage ou encore Monitoring Urbain. Par ailleurs, face à la déprise des terres agricoles et à une demande croissante de produits locaux et de qualité, la Métropole s'est engagée dans une politique agricole territoriale. La collectivité se distingue également par sa participation unique en France au projet européen « Instant Mobility ». Ce partenariat public-privé vise à développer les nouvelles technologies internet pour construire au niveau européen, une vision multimodale du transport des hommes et des marchandises. Enfin, l'Eco-vallée dans le Var a été reconnue laboratoire du développement durable au niveau national. Valerie Le Bras - valerie.lebras@nicecotedazur.org - Télécharger le rapport

Dans son rapport, la **Communauté d'agglomération de Caen** la Mer fait le bilan des actions menées en 2012 présentées sous forme de tableau. Ainsi, la collectivité lutte contre le réchauffement climatique avec le Programme local de prévention des déchets qui a pour objectif une réduction de 7% des ordures ménagères assimilées d'ici 2015 grâce, entres autres, à l'opération composteur. En 2012, 2 215 composteurs individuels ont été distribués, des installations de compostage collectif ont été mises en place au pied des immeubles et dans une cantine scolaire. Le développement économique du territoire est assuré par le lancement d'un appel à projet « Cap sur l'ESS » visant à soutenir huit projets à hauteur de 5 000 à 10 000 euros par dossier ou encore par l'ouverture d'une antenne Sciences Po Rennes à Caen dédiée aux industries et aux énergies renouvelables. En interne, Caen la Mer veille a intégré des clauses sociales et environnementales dans les marchés de la collecte de déchets et a mis en place une politique générale de mutualisation des services des finances avec d'autres organismes comme le syndicat mixte de lutte contre les inondations ou le DEA. Peggy Moricet - p.moricet@agglo-caen.fr - Télécharger le rapport

Le rapport de la **Communauté d'agglomération de Limoges Métropole** fait l'état de sa situation en matière de développement durable pour l'année 2012. Dans une première partie, nous retrouvons les actions menées sur le territoire au regard des cinq finalités du développement durable, suivie en deuxième partie, d'un rapport sur la gestion de l'administration puis d'un tableau de synthèse des indicateurs. Pour lutter contre le changement climatique, la Communauté d'agglomération met en place un Plan climat d'agglomération, diversifie les modes de déplacement doux, encourage les circuits courts de transformation et de commercialisation de produits agricoles de qualité, et s'efforce de donner l'exemple en matière d'écoconstruction. Notamment, le Pôle écoconstruction de Limousin vise à mutualiser les informations, les ressources, les compétences et les initiatives du secteur sur le territoire. De nombreuses actions d'éducation au développement durable sont également déployées dans les établissements scolaires, auprès des familles avec le Concours famille à énergie positive, des dirigeants avec les « Mercredis du développement durable », des élus avec l'organisation de voyages d'études thématiques et de la population au sens large, sur la thématique des déchets par exemple. Enfin, la collectivité a instauré des clauses sociales dans les marchés publics de travaux et services et des éco conditionnalité sur les aides financières pour l'immobilier industriel et tertiaire. Sylvie Perez - sylvie_perez@agglo-limoges.fr - Téléchargez le rapport

Structuré en deux parties, ce document atteste de l'engagement de la **Communauté d'agglomération de Niort** en première partie, et des actions mises en place relatives au fonctionnement de la collectivité en deuxième partie. En 2012, Niort se distingue par l'obtention du prix de la capitale française de la biodiversité dans sa catégorie (villes de 20 à 100 000 habitants) ainsi que par le prix Cap Com 2012 pour la qualité de sa communication interne qui vise à favoriser la coopération et le décloisonnement des services. Aujourd'hui cet engagement se dote d'un Agenda 21 composé de 261 actions confiées à 92 pilotes au sein des services municipaux de la Communauté d'agglomération et dans les organismes partenaires. Ainsi « Etre solidaire à Niort » place l'homme au cœur de la démarche pour une société plus équitable ; « cultiver la qualité du cadre de vie » affirme cet atout indéniable du territoire et le renforce ; « Vivre éco-responsable » questionne sur les impacts des actions de la Communauté d'agglomération, notamment en matière de gaz à effet de serre. « Rendre Niort rayonnante et épanouissante » prône des actions en faveur de l'attractivité du territoire et de l'épanouissement des Niortais. Enfin « favoriser l'ouverture et la coopération » met l'accent sur les

liens à développer au sein de la société locale pour co-produire un territoire durable. Clémence Diot - clemence.diot@agglo-niort.fr - Télécharger le rapport

En 2012, la **Communauté d'agglomération de Saumur Agglo** a recensé plus de 70 actions dont 83% d'entre elles relèvent d'au moins trois des cinq finalités du développement durable et 14% d'entre elles répondent à l'ensemble des finalités. La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables est la finalité la plus bénéficiaire et la plus constante, suivie de la lutte contre le changement climatique. Ce document se veut le plus complet possible sans pour autant être exhaustif et permet d'avoir un regard global sur l'ensemble des actions menées par la collectivité. A titre d'exemples, Saumur Agglo a lancé une politique économique agricole dont l'un des axes prioritaires porte sur la constitution de circuits courts alimentaire. Pour sa lutte contre le changement climatique, la collectivité étudie le potentiel de la filière bois, développe la méthanisation ou encore a valorisé 15 000 tonnes de déchets en électricité. Enfin, Saumur Agglo participe au Pays Saumurois, lequel porte, avec le Pays Loire en Layon, un programme européen LEADER d'aides financières au initiatives locales en matière d'énergie renouvelables et d'efficacité énergétique, aux produits locaux et circuits courts, et de services à la population. Emmi Leclerc - e.leclerc@agglo-saumur.fr - Télécharger le rapport

La Communauté d'agglomération de Vannes agglo a publié un rapport de développement durable rendant compte, dans une première partie, des actions menées en matière de développement durable pour aborder, dans une deuxième partie, les efforts fournis en termes d'exemplarité dans la gestion du fonctionnement et des activités internes. Vannes agglo exerce ainsi ses compétences dans le domaine de l'énergie, notamment dans la gestion de son patrimoine. En effet, 19 des 24 communes adhèrent au service de « conseil en énergie partagé » proposé gracieusement par la Communauté d'agglomération et qui a pour but l'évaluation et la maitrise des énergies sur le patrimoine bâti, l'éclairage public et l'eau. Les transports publics sont également une priorité pour Vannes agglo qui souhaite augmenter de 80% la fréquentation quotidienne du réseau à l'horizon 2020. Un Plan de déplacement urbain (PDU), l'aménagement des voieries ou encore le développement du réseau de transport collectif « Kicéo » ont été d'ores et déjà mis en place. Les citoyens sont au cœur de la démarche de développement durable avec la création d'un Comité citoyen, composé de 45 habitants volontaires du territoire, engagé à accompagner la collectivité dans sa démarche. Cette année, le Comité citoyen a travaillé à l'élaboration du plan d'actions de l'Agenda 21. Les 75 actions proposées ont été approuvées au mois de juillet. Une revue trimestrielle « 360° » informe également les habitants des projets et actions menées au sein des 24 communes du territoire. Nicolas Briant - nbriant@vannesagglo.fr

Engagée depuis 1999 avec son projet « Angers – Ville durable », la **ville d'Angers** adopte un plan d'actions Agenda 21 en 2001. En 2012, la Ville œuvre pour lutter contre le réchauffement climatique avec par exemple, l'investissement de 10 millions d'euros dans une chaufferie bois en remplacement d'une usine d'incinération et permettant d'alimenter 6 000 foyers sur le territoire. Un service de voiture en auto partage met 15 véhicules à disposition des habitants en centre-ville, répartis sur 6 stations. Angers souhaite remettre la culture au cœur des de la vie des citoyens avec son Agenda 21 des cultures du territoire d'Angers. Il a donné naissance à une charte d'engagement d'où découle un plan d'actions répondant à six enjeux : la considération de la diversité des cultures comme richesse commune, l'articulation des démarches culturelles avec d'autres projets politiques du territoire, le développement des échanges culturels et artistiques, le développement de la coopération et de la co-construction des initiatives culturelles et politiques, la contribution à une économie plurielle et responsable et le lien entre la culture et l'environnement. Sur le plan interne, Angers œuvre pour une forte mobilisation de ses agents qui participent activement à la création de valeur sur le territoire avec par exemple un « concours des innovations internes », une boite à idée dématérialisée, un concours des « bonnes idées durables » ou la mise en place de temps inédits d'échange entre les agents. Gilles Mahe - Gilles.Mahe@ville.angers.fr - Télécharger le rapport

Le rapport 2012 de la **ville de Besançon** présente les actions mises en place sur le territoire et au sein de l'administration de la collectivité pour une mise en application des principes du développement durable. Besançon est la première ville française à s'être vu attribuer le label Cit'ergie Gold pour l'ensemble de ses actions menées en faveur de l'énergie : diminution des consommations, développement des énergies renouvelables et adaptation au changement climatique. La Ville a mis en place un dispositif de financement innovant en souscrivant des emprunts dont les annuités sont remboursées par les économies d'énergie générées. Située dans la boucle du Doubs et entourée de collines verdoyantes, Besançon est un des territoires pionniers dans la gestion de ses espaces verts. La totalité du cycle de l'eau, géré en régie, est certifiée Iso 9001, 14001 et OHSAS 18001. La Commune est également reconnue pour ses actions en matière de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. L'insertion fait l'objet de dispositifs financiers adaptés avec une politique forte d'accompagnement du vieillissement et du grand âge. Différents réseaux tels que Les Familles actives pour le climat et Les commerces éco citoyens permettent de mobiliser et sensibiliser tous les publics aux changements de comportement dans le cadre de l'Agenda 21. Rokaya Toubale - rokaya.toubale@besancon.fr - Télécharger le rapport

Le rapport DD de la **ville de Cannes** expose pour chaque finalité du développement durable les actions mises en place avec un focus sur une action phare, des graphiques faisant l'état de leur avancement ainsi qu'un petit encadré « et demain ? » annonçant la couleur pour l'année 2013. Quatre ans après le lancement de Cannes 21, stratégie de la collectivité pour un développement durable sur les 174 actions engagées, 76 ont été finalisées, 92 sont en cours de réalisation et 6 nouvelles ont été mises en place soit un taux d'avancement global de 77% en constante progression. L'année 2012 a été particulièrement riche avec le lancement de grands projets emblématiques tels que le Bus à haut niveau de service, l'installation d'agriculteurs dans la basse vallée de la Siagne ou encore la mise en place de la démarche Plan climat énergie territorial. La Ville tente une expérience unique en son genre avec un site de vente aux enchères pour le matériel municipal inutilisé. Afin de proposer des activités sportives et culturelles aux jeunes de 12-25 ans qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, Cannes a mis en place un dispositif « Ville-Vie-Vacances » qui propose à ces jeunes des activités gratuites (vélo, danse, DJ, équitation, karting…) en échange d'actions éco-citoyennes. Le très célèbre Palais des festivals et des congrès de Cannes a été récompensé par la triple certification ISO « Qualité – Sécurité – Environnement » et a entrepris la mise en place de la norme ISO 26 000. Ce haut niveau d'excellence a placé le palais des festivals et des congrès en position de leader des centres de congrès internationaux. Son engagement pour la préservation des ressources naturelles s'illustre par des économies de 11.6% d'électricité, 10% d'eau et 35% de papier entre 2008 et 2012. Gérard Josse - gerard.josse@ville-cannes.fr - Télécharger le rapport

Le rapport de développement durable traduit les engagements stratégiques de la **ville de Clermont-Ferrand** au regard des cinq finalités du développement durable du ministère de l'Ecologie. La collectivité propose à tous les Clermontois, petits ou grands, de bénéficier de programmes de sensibilisation à l'éducation au développement durable. Ainsi, le grand public est informé sur les enjeux de qualité de l'air, des transports, de l'alimentation ou encore de l'eau avec la visite des installations de production d'eau potable. Clermont-Ferrand s'est également engagée à réduire la production des déchets ménagers : le tri à la source s'inscrit dans cette démarche. Avec Clermont Communauté, la Ville généralise une démarche de compostage à l'ensemble de la restauration scolaire et municipale qui servira ensuite d'engrais naturel sans l'agriculture. En mars 2012, l'association Vélo-Cité 63 a décerné la Sonnette d'or 2011 à la Ville pour son programme d'actions concrètes en faveur du développement du vélo urbain et saluer notamment le rafraîchissement du marquage des bandes cyclables, l'édition du premier guide du vélo à Clermont, la qualité des relations entre la Ville et l'association ou encore la mise en œuvre systématique de double sens cyclables dans certaines parties de la Ville. Martine Jacquet - mjacquet@ville-clermont-ferrand.fr – Télécharger le rapport

Pour cette première édition, la **ville de Colombes** publie un rapport pour rendre compte de ses actions en faveur d'un développement durable pour la période 2011-2012 avec notamment un bilan 2011 et les perspectives 2012 de l'Agenda 21 local. Colombes a mis en place un Plan de déplacement de Colombes ainsi qu'un Plan de déplacement de l'administration dans le cadre de l'Agenda 21 interne. Le système de véhicule électrique partagé en libre-service « Autolib' » vient compléter les actions concernant le transport. Pour répondre aux problématiques liées au bâti, la Ville œuvre également pour mettre en place un conseil en écoconstruction pour les particuliers et achève le diagnostic des 80 bâtiments municipaux les plus énergivores en vue d'un plan pluriannuel d'investissement d'économie d'énergie. Le compostage collectif fait son entrée dans la ville avec une expérience réussie dans un immeuble signataire d'une « Charte du compostage » engageant les locataires, la Ville et Colombes Habitat Public. Au niveau de la municipalité, la Ville a entreprit l'élaboration d'un Agenda 21 interne, en concertation avec les agents. Ainsi, elle s'engage à promouvoir les transports doux auprès de ses agents, améliorer les conditions physiques et psychologiques de travail, améliorer la gestion des déchets municipaux grâce notamment à la formation des agents aux éco gestes ou encore installer un système de management des achats durables. Pauline le Guern - pauline.leguern@mairie-colombes.fr - Télécharger le rapport

Le rapport de développement durable 2012 de la **ville du Havre** poursuit un objectif pédagogique : favoriser l'appropriation de chacun des enjeux du développement durable à sa propre échelle. Pour lutter contre le changement climatique, le Havre collabore avec les acteurs de son territoire afin d'atteindre l'objectif de -3.2% de réduction des émissions de gaz à effet de serre par an. Afin d'y parvenir, la Ville met en place de grands projets tels que la construction d'une ligne de tramway ou la transformation de l'entrée de la ville qui permettront de réduire l'impact lié à la circulation automobile. L'Hôtel de ville a également été équipé de 120 capteurs solaires photovoltaïques produisant chaque année, l'équivalent de la consommation électrique de 10 foyers. En 2011, près de 100 tonnes de CO_2 ont été économisées grâce aux actions mises en place. Pour protéger la biodiversité et les ressources naturelles, la Ville a mis en place un projet d'apiculture, des jardins suspendus arpentés par 110 023 personnes par an, ou encore des actions de sensibilisation à la population. Pour la troisième année consécutive, Le Havre s'est vue récompensé par le label « Energies d'avenir » qui salue la gestion écologique des espaces verts. La collectivité place la mobilité au cœur de l'insertion professionnelle : un service de location de scooter à tarif réduit pour les déplacements professionnels, le développement de la zone industrielle portuaire ou encore la mise à disposition de tickets de bus gratuits pour les demandeurs d'emploi. Enfin, la ville du Havre a mis en place un plan d'action stratégique visant à augmenter la part des produits biologiques et locaux dans la restauration collective municipale. Olivier Jougla - olivier.jougla@lehavre.fr – Télécharger le rapport

Chaque partie du rapport de développement durable de la **ville de Lille** reprend les six axes de l'Agenda 21 local : la santé, l'énergie, la ville et l'habitat, la production et la consommation responsables, la culture et l'éducation et enfin, l'eau et la biodiversité. Pour chaque grand chapitre, le rapport rappelle les enjeux, les objectifs et certaines actions mises en place par la Ville accompagnées d'indicateurs simples permettant de mesurer le chemin parcouru. Sur le plan de la santé, Lille s'engage pour une alimentation saine et durable dans les écoles. En 2012, ce sont 13% de produits bio distribués dans les écoles et 20% dans les crèches. Lille s'est également dotée d'un arsenal complet pour favoriser l'évolution des modes de transports de ses 4 000 agents grâce à des formations à l'éco conduite ou encore une participation financière aux abonnements de transports collectifs : 758 agents sont bénéficiaires de cette aide financière fin 2011. Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, Lille a mis en place un ensemble de primes pour rénover l'habitat de son territoire : en 2011, 211 primes ont été attribuées pour un montant total de 816 890 euros et compte 53% de logements neufs à haute performance énergétique. Le rapport 2013 de Lille sera disponible sur le site de la ville fin novembre, on pourra y découvrir l'évolution des indicateurs illustrée de manière originale. Sophie Beckary- sbeckary@mairie-lille.fr - Télécharger le rapport

La **ville de Montpellier** a publié un rapport « Montpellier à énergie positive » dans lequel elle rend compte des actions déployées en 2012. Ce document exhaustif et pédagogique se veut être un outil de communication et de dialogue entre la ville, ses habitants et ses partenaires. Le projet de nouvel Hôtel de Ville vient conforter l'ambition de la ville à entreprendre une mutation transversale du territoire en affichant sur écran géant la production photovoltaïque du bâtiment ou avec la construction de 4 écoles neuves « Bepos ». En décembre 2012, la Ville a engagé une démarche de prospective urbaine pour renouveler sa stratégie et son projet à l'horizon 2040 dans un objectif participatif et humaniste du développement de la ville, imbriquée dans le projet de l'agglomération. Pour l'accompagner dans ce travail, elle a sélectionné une équipe pluridisciplinaire conduite par un duo d'architectes-urbanistes et consulte ses citoyens lors de séances de concertation. L'alimentation dans le système scolaire est revue avec la volonté d'inclure d'avantage de nourriture bio ou de redistribuer les repas non consommés aux associations locales. La Ville mène également une politique de réduction et recyclage des déchets et vise une réduction de 7% des déchets ménagers sur une durée de 5 ans tout en stabilisant les dépôts en déchetterie. Jacques Touchon - jacques.touchon@ville-montpellier.fr - Télécharger le rapport

La **ville d'Orléans** prend un temps d'avance en publiant son rapport 2013 « Développement durable, où en est-on ? ». Orléans fait foi de l'engagement de la ville avec des données précises et chiffrées permettant de suivre les progrès et difficultés rencontrées. Dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, la collectivité a adopté en 2012 un Plan climat énergie territorial apportant des solutions concrètes : tarification renégociée, économies d'énergie, énergies renouvelables et compétitive avec la création d'une chaudière biomasse et le développement d'une filière bois. La Ville s'est également engagée dans un politique de protection de la biodiversité avec la charte de l'arbre en ville, le verdissement systématiques des espaces publics ou encore l'opération « embellissons nos murs » qui comptabilise aujourd'hui 43 murs végétalisés. Par ailleurs, Orléans œuvre pour une responsabilisation de la politique d'achats municipaux et pour l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics. Ainsi, 300 000 euros ont pu être économisés dans le cadre de la démarche de « performance des achats mutualisés ». Enfin, l'exemple de la mise en place d'épiceries sociales témoigne de la volonté d'inscrire la Ville dans une démarche de solidarité active permettant aux personnes rencontrant des difficultés financières d'acheter des produits d'alimentation et d'hygiène à moindre couts. Béatrice Barruel - b.barruel@ville-orleans.fr - Téléchargez le rapport

La **ville de Rezé** se distingue par la publication d'un rapport de développement durable 2013 mais également par l'aspect volontaire de sa démarche de reporting. La collectivité rend compte de son engagement au regard des cinq finalités du développement durable. Pour lutter contre le changement climatique la Ville mène une politique de réduction de consommation d'énergie des équipements municipaux, réfléchit à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments et forme ses agents et ses habitants aux éco gestes. Rezé encourage l'utilisation du vélo grâce à l'installation de deux stations bicloo et incite à la pratique de l'auto partage avec l'installation d'une station « Marguerite ». Pour préserver ses richesses naturelles, la Ville diminue de plus en plus l'utilisation de produits phytosanitaires avec une diminution de 93% de leur utilisation depuis 2005. Afin d'intégrer la participation citoyenne aux démarches municipales de développement durable, la collectivité vient d'ouvrir une Maison du développement durable pour les rezéens : un lieu d'échange, d'animations et un centre de ressources sur le développement durable. Laurene Stordeur - Laurene.STORDEUR@mairie-reze.fr - Télécharger le rapport

3 questions à…

Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France

La région Ile de France est évaluée par trois agences extra-financières indépendantes et entreprend une démarche d'évaluation ISO 26000, quelles ont été vos motivations et comment s'articulent ces différentes démarches entre elles ?

En effet, la région Ile-de-France est engagée en faveur du développement durable depuis une quinzaine d'années, mais en 2012, nous avons souhaité donner une impulsion nouvelle en engageant l'Ile-de-France dans une démarche d'évaluation de sa responsabilité sociétale. Cette volonté répond au souhait de réinterroger constamment nos pratiques et de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Par ailleurs, la responsabilité sociétale est une démarche globale, qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la Région. Les notations financières et extra-financières auxquelles se soumet la Région, constituent une contribution à cette démarche. Tous ces exercices ne se substituent pas les uns aux autres, mais alimentent bien un projet collectif global qu'est celui de la responsabilité sociétale.

Concrètement, que signifie l'évaluation extra-financière pour la Région ?

Chaque année, l'agence de notation Vigéo mesure les performances de la Région au regard de critères en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Il s'agit d'une évaluation objective et indépendante, exigée par nos investisseurs soucieux d'accompagner notre institution dans ses projets à caractère durable. Celle-ci est réalisée sur la base d'informations publiques, mais constitue aussi pour la Région un exercice écrit, par des réponses formalisées à un questionnaire transmis par l'agence de notation. Celui-ci est complété par l'ensemble des services concernés et consolidé par la Direction des Finances. Il s'agit donc d'un exercice transverse, piloté par la Direction Générale des Services et co-construit avec les services régionaux. Comme l'évaluation de la Région selon la norme ISO 26 000, celle-ci prévoit donc aussi une phase de revue documentaire, en revanche, aucune interview avec des parties prenantes n'a été réalisée. Cette évaluation présente des enjeux financiers pour l'Ile-de-France, qui s'est vue classée en 2012 au premier rang parmi 26 grandes collectivités européennes évaluées. Et les prêts à taux préférentiels dont nous pourrons notamment bénéficier, sont un levier d'action essentiel pour la Région.

Cette année, votre rapport est intégré et interactif : qu'est ce qui a motivé ces deux choix ?

La région Ile-de-France a pour obligation de rendre compte annuellement de ses activités mais aussi, des actions menées en matière de développement durable. Considérant alors que les exigences en matière de responsabilité sociétale, qu'il s'agisse d'environnement ou d'économie, sont intégrées dans toutes les activités, nous avons choisi de ne plus réaliser qu'un seul document. Ce changement s'inscrit également dans une logique de rationalisation des exercices annuels auxquels la Région doit se soumettre, et nous permet de valoriser des actions au travers d'un rapport innovant et transversal.
Dans un processus de modernisation de l'action publique régionale, le choix s'inscrit également, de fusionner rapport d'activité et de développement durable. Même les supports de communication ont été repensés, entre plaquettes de présentation, infographies ou encore site Internet dédié, avec des éditos consultables sous forme de vidéos. La Région cherche constamment à améliorer sa lisibilité, et au-delà de sa seule responsabilité de « rendre compte », elle s'efforce de diffuser une « culture régionale » en apportant toujours plus de sens et de cohérence à son action.

Emmanuel de La Ville, directeur d'Ethifinance

Votre étude porte sur la notation extra financière des collectivités. Quelles sont les motivations, attentes et besoins des collectivités territoriales pour entamer une évaluation extra-financière ?

Entre avril et juillet 2013, notre équipe est allée à la rencontre de nombreux représentants des collectivités territoriales pour recueillir leurs témoignages sur l'évaluation de leurs politiques et pratiques de développement durable. Sur les raisons pour lesquelles les collectivités s'intéressent à l'évaluation extra-financière, nous avons pu en identifier trois :

- D'abord, les acteurs que nous avons interrogés considèrent que l'évaluation externe permet d'apporter un regard neuf et différent, et de renouveler le questionnement sur les pratiques et politiques menées en matière de développement durable. Elle facilite ainsi la prise de recul et l'autocritique. L'évaluation est également considérée comme un support pour accompagner ou redynamiser l'Agenda 21 local ;
- D'autre part, la démarche est perçue comme un bon moyen de valoriser les projets territoriaux de la collectivité et de stimuler l'attractivité du territoire. La transparence induite par l'exercice d'évaluation crédibilise la démarche de développement durable de la collectivité et permet de renforcer la confiance des citoyens et des acteurs locaux.
- Enfin, l'évaluation extra-financière, en apportant des garanties supplémentaires en matière de responsabilité sociétale et de performance « globale » de la collectivité, contribue à attirer des investisseurs en accord avec les valeurs des collectivités territoriales et à faire baisser les coûts de financement.

A quelles évolutions ou nouvelles tendances pouvons-nous nous attendre avec l'ouverture de l'évaluation extra-financière aux collectivités ?

Plus d'une trentaine de collectivités territoriales françaises se sont lancées ces dernières années dans une démarche d'évaluation extra-financière et le phénomène tend à s'accentuer. L'une des particularités de l'évaluation extra-financière des collectivités territoriales est que cette démarche s'inscrit actuellement dans le cadre d'une recherche de diversification des moyens de financement. Les collectivités territoriales sont confrontées à des difficultés pour financer les projets d'équipements et d'infrastructures nécessaires à leur développement. Dans ce contexte, elles se tournent de plus en plus vers le marché obligataire, et en particulier celui de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Ainsi, les collectivités territoriales ayant recours à des émissions obligataires communiquent de plus en plus sur l'allocation des fonds qui ciblent de préférence des projets et des investissements ayant un impact positif en termes de développement durable du territoire. De cette façon, les collectivités territoriales cherchent à trouver une cohérence dans leur démarche de financement en faisant appel à des souscripteurs qui prennent en considération l'impact sociétal des projets.

Comment s'articule la notation extra financière avec l'élaboration d'un rapport développement durable ?

Avec l'article 255 de la loi Grenelle 2, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants et disposant d'une fiscalité propre doivent établir un « rapport sur la situation en matière de développement durable ». D'une manière générale, la variété, voire la multiplicité, des obligations règlementaires et des outils à disposition des collectivités (Agendas 21, Plan énergie-climat territorial, Plan de déplacement urbain, Schéma de cohérence territoriale, Programme local de l'habitat, Schéma régional de cohérence écologique, etc.) peut brouiller la vision globale et stratégique de la politique de développement durable. L'évaluation extra-financière va interroger la contribution de la collectivité à toutes les dimensions du développement durable. Ainsi, l'évaluation extra-financière porte un rappel essentiel : le développement durable ne se limite pas aux aspects environnementaux, les projets territoriaux doivent intégrer des exigences sociales et sociétales. Il s'agit d'une démarche qui remet en perspective l'ensemble des outils et dispositifs concernant le fonctionnement interne de la collectivité et ses politiques publiques. Elle permet de valoriser ses politiques publiques et d'identifier des opportunités. En interne, l'évaluation représente un accompagnement stratégique et un outil de conduite du changement afin de mobiliser les différents services. Elle répond donc à la fois aux exigences de transparence dont doivent faire preuve les collectivités et rend plus lisible leurs politiques et pratiques de développement durable. www.ethifinance.com - Télécharger la synthèse

Pour en savoir plus

EthiFinance : l'évaluation extra-financière, une démarche indispensable à toutes les collectivités territoriales

Plus d'une trentaine de collectivités territoriales françaises se sont lancées ces dernières années dans l'exercice d'évaluation extra-financière et le phénomène tend à s'accentuer. Durant plusieurs mois, **EthiFinance** (agence de référence en matière d'évaluation extra-financière) est allée à la rencontre de nombreux acteurs de terrain afin de recueillir leurs témoignages sur leur expérience quotidienne, leurs besoins et leurs attentes dans la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets territoriaux de développement durable (Agenda 21). Cette initiative a confirmé que les collectivités territoriales étaient les fers de lance des projets de développement durable au niveau national et international et a permis de mettre en exergue les marges de progression possibles, notamment dans l'optimisation de leurs sources de financements, au service de tous les citoyens. Les témoignages que nous avons recueillis soulignent que l'évaluation extra-financière, renouvelée périodiquement, constitue un outil performant qui permet aux collectivités de : s'inscrire dans un projet territorial de développement durable ; valoriser la collectivité auprès des parties prenantes ; améliorer ses sources et conditions de financement. EthiFinance propose de faciliter, d'optimiser et d'enrichir l'usage de l'évaluation extra-financière. Pour en savoir plus sur les résultats complets de cette étude : Florence Lecluse - florence.lecluse@ethifinance.com - www.ethifinance.com - Télécharger la synthèse

Rapports développement durable des Collectivités

La loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, oblige toutes les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50 000 habitants à élaborer, en amont du débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de DD. Depuis 2011, ce sont plus de 90 collectivités franciliennes qui ont à produire et à présenter chaque année un tel rapport, soit le quart des collectivités françaises obligées (environ 480). Si les premiers exercices réalisés constituent encore des prototypes perfectibles, la dynamique de l'évaluation au regard du DD a bel et bien été lancée par cette nouvelle obligation qui a pour vocation de favoriser la mise en oeuvre des principes du DD dans l'ensemble des politiques et stratégies des collectivités. Alors que les collectivités franciliennes réalisent pour la plupart actuellement leur 3e rapport, les partenaires du réseau teddif ont souhaité capitaliser les retours d'expériences et apporter des préconisations méthodologiques aux collectivités dans l'élaboration de leurs rapports développement durable. Ce document est donc un outil qui propose une méthodologie aux collectivités afin qu'elles puissent dresser le bilan de leurs actions et de leurs politiques publiques. Consulter le guide

Index entreprises

Aéroport de Paris 5
Air France-KLM 5
AREVA 6
Bouygues Construction 6
Caisse des Dépôts 7
COPACEL 7
Crédit Mutuel 7
Eco-emballages 8
Ecofolio 8
EDF 9
Egis 9
FEDEREC 9
Française des Jeux 10
GDF SUEZ 10
Groupe La Poste 14
GSF 10
IKEA 11
Keolis 11
Macif 11
McDonald's France 12
Monoprix 12
Orange 13
Plastic Omnium 12
PSA Peugeot Citroën 13
Saint Gobain 14
Sanofi 14
Saur 15
Schneider Electric 15
Séché Environnement 15
SNCF 16
Suez environnement 16
Total 16
Veolia environnement 17
Vinci 17

Index collectivités territoriales

Communauté d'agglomération de Caen 33
Communauté d'agglomération de Niort 33
Communauté d'agglomération de Saumur Agglo 34
Communauté d'agglomération de Vannes agglo 34
Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral 32
Communauté urbaine du Grand Nancy 32
Conseil général de Charente 27
Conseil général de Gironde 28
Conseil général de l'Ain 27
Conseil général de l'Aisne 27
Conseil général de l'Essonne 28
Conseil général de l'Isère 29
Conseil général de la Nièvre 29
Conseil général de la Somme 31
Conseil général de Seine et Marne 30
Conseil général des Deux-Sèvres 28
Conseil général des Hauts de Seine 29
Conseil général des Vosges 31
Conseil général du Var 31
Conseil général Puy-de-Dôme 30
Conseil régional d´Auvergne 24
Conseil régional d'Ile-de-France 25
Conseil régional d'Auvergne 24
Conseil régional de Franche-Comté 25
Conseil régional du Limousin 26
Conseil régional Rhône Alpes 26
Conseil général de l'Oise 30
Nice Côte d'Azur 32
Région Basse-Normandie 24
Région Centre 25
ville d'Angers 34
ville d'Orléans 37
ville de Besançon 35
ville de Cannes 35
ville de Clermont-Ferrand 35
ville de Colombes 35
ville de Lille 36
ville de Montpellier 36
ville de Rezé 37
ville du Havre 36

Le Comité 21, c'est aussi…

3 **programmes** de travail :
- Promouvoir la responsabilité sociale et sociétale des entreprises
- Ancrer le développement durable dans les territoires
- Accompagner l'éducation au développement durable

1 **comité de prospective** et d'innovation destiné à apporter une contribution aux enjeux stratégiques de demain

1 revue scientifique transdisciplinaire « Vraiment durable »

1 **Club France** développement durable : 60 réseaux français fédérés à l'occasion de Rio+20.

1 **antenne régionale** en Pays de la Loire.

Et des **rendez-vous** réseau sur des thématiques de développement durable,
un nouveau service de **revue entre pairs**,
des **publications** régulières,
des **newsletters** mettant en avant des retours d'expériences,
des **formations** …

Comité 21
132 rue de Rivoli
75001 Paris

www.comite21.org

https://www.facebook.com/Comite21

https://twitter.com/Comite21